Schilo
Découvrir Jésus

FICHE D'ÉTUDE BIBLIQUE

PAR002 · PARABOLES

Le drap neuf et les outres neuves

Résumé du paragraphe : À travers deux images empruntées à la vie quotidienne, Jésus révèle la nouveauté de son ministère et explique pourquoi son enseignement…

EN BREF

Cette étude présente la double parabole du drap neuf et des outres neuves (Mt 9.16-17 ; Mc 2.21-22 ; Lc 5.36-39), énoncée lors d'une controverse sur le jeûne. Par deux images quotidiennes, Jésus montre que la nouveauté de son ministère, liée à la présence de l'époux, ne peut être ajoutée aux pratiques religieuses anciennes. L'article souligne la continuité avec les Écritures (Mt 5.17 ; Jr 31 ; Ez 36), la nuance apportée par Luc sur le vin vieux, et annonce une méthode rigoureuse distinguant affirmations explicites des Évangiles et interprétations.

LECTURE	RÉFÉRENCES	LIVRES CITÉS	NIVEAU
283 min	**256**	**22**	**Moyen**

PUBLIC	PUBLIÉE	MISE À JOUR
Intermédiaire	**18/11/2026**	**18/11/2026**

CLASSEMENT

PARCOURS	De la 2ème à la 3ème fête de Pâque
THÈME	Conflits avec les Pharisiens
THÈME	Vie et ministère de Jésus
SÉRIE	Péricopes synoptiques

PERSONNAGES
Jésus · Jean-Baptiste · Pharisiens · Disciples de Jésus · Disciples de Jean-Baptiste · Matthieu · Marc · Luc · Jérémie · Ézéchiel

PÉRIODES
Premier siècle · Ministère de Jésus · Judaïsme du Second Temple

MOTS-CLÉS
parabole · drap neuf · outres neuves · vin nouveau · jeûne · époux · nouvelle alliance · accomplissement · Évangiles synoptiques · Jésus

NOTIONS
nouveauté du ministère de Jésus · jeûne · présence de l'époux · nouvelle alliance · accomplissement de la loi et des prophètes · continuité et nouveauté · résistance au changement · incompatibilité de l'ancien et du nouveau · interprétation des paraboles

RÉFÉRENCES BIBLIQUES
Mt 9,14-17 · Mc 2,18-22 · Lc 5,33-39 · Lc 5,39 · Mt 5,17 · Jr 31,31-34 · Ez 36,26-27

SOURCE
https://schilo.org/par002-le-drap-neuf-et-les-outres-neuves-academique/

EXPORTÉE LE
20/11/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

Introduction 3
1. Le contexte historique et religieux de la parabole 6
2. Les trois récits évangéliques et leurs particularités 12
2.5. Tableau comparatif des trois récits 15
3. Le drap neuf et le vieux vêtement : une réparation impossible 20
4. Le vin nouveau et les outres neuves : accueillir la nouveauté du Messie 28
5. Le vin vieux et le vin nouveau : comprendre la préférence pour l'ancien 38
6. La signification théologique de la parabole : accomplissement des Écritures et nouvelle alliance 47
7. Les conséquences pratiques de la parabole pour les disciples de Jésus 58
8. Synthèse générale de la parabole : la nouveauté du Messie et l'accomplissement des promesses 69
8.5. Tableau de synthèse des trois images 71
9. Conclusion générale : une nouveauté qui accomplit les promesses de Dieu 76
Lexique 82

RÉSUMÉ

L'article PAR002 consacre une étude à la double parabole du drap neuf et des outres neuves, rapportée par les trois Évangiles synoptiques (Matthieu 9.16-17, Marc 2.21-22 et Luc 5.36-39). Placée dans le cadre d'une controverse sur le jeûne, elle emploie deux images tirées de la vie quotidienne pour expliquer la nouveauté introduite par le ministère de Jésus et la raison pour laquelle son enseignement ne peut pas être simplement ajouté aux pratiques religieuses existantes.

Contrairement à d'autres paraboles construites comme des récits, celle-ci repose sur deux comparaisons brèves. La première évoque un vêtement ancien sur lequel on coudrait une pièce de tissu neuf : la déchirure s'aggrave. La seconde décrit du vin nouveau versé dans de vieilles outres : la fermentation fait éclater le contenant devenu rigide. Dans les deux cas, Jésus souligne une incompatibilité matérielle. L'article insiste toutefois sur le fait que ces exemples ne sont pas de simples conseils pratiques : ils répondent à une question fondamentale, celle de savoir pourquoi les disciples de Jésus ne suivent pas les mêmes pratiques que ceux de Jean-Baptiste et des pharisiens. La réponse dépasse la question du jeûne et touche à la relation entre le ministère de Jésus, les pratiques religieuses d'Israël et l'accomplissement des promesses divines.

L'étude présente ensuite les trois témoignages. Matthieu place les deux comparaisons après la réponse sur le jeûne et la présence de l'époux ; Marc conserve la même succession en insistant sur les conséquences destructrices d'une association inadaptée ; Luc développe davantage l'image du vêtement et ajoute une parole singulière : « Personne, après avoir bu du vin vieux, ne veut du nouveau, car il dit : Le vieux est bon » (Luc 5.39). L'auteur estime que ces différences n'imposent pas de supposer des enseignements indépendants ou contradictoires, les évangélistes ayant pu retenir des parties d'un même discours selon les besoins de leur récit. La parole de Luc montre que l'accueil de la nouveauté est

lui-même une difficulté, car les habitudes anciennes exercent une influence profonde. Elle invite à éviter une lecture simpliste qui présenterait systématiquement l'ancien comme mauvais et le nouveau comme bon.

Le contexte est jugé indispensable. Interrogé sur le fait que les disciples de Jean-Baptiste et ceux des pharisiens jeûnent alors que les siens ne le font pas de la même manière, Jésus recourt à l'image des invités de noces : tant que l'époux est présent, le temps est à la joie ; lorsqu'il leur sera enlevé, les disciples jeûneront. La présence de Jésus inaugure ainsi un temps particulier dans l'histoire du salut, et les pratiques religieuses doivent être comprises à la lumière de sa personne et de sa mission. Les images du vêtement et des outres prolongent cette explication : la nouveauté apportée n'est pas une simple modification extérieure de pratiques anciennes.

L'article articule cette nouveauté avec la continuité des Écritures. Matthieu 5.17 (« je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir ») interdit d'opposer artificiellement Jésus à la loi et aux prophètes. La nouveauté correspond à l'accomplissement du dessein divin annoncé, notamment par Jérémie 31.31-34 (nouvelle alliance) et Ézéchiel 36.26-27 (cœur nouveau et action de l'Esprit). La question centrale n'est donc pas de rejeter toute tradition ancienne, mais de comprendre pourquoi la venue du Messie transforme la manière de vivre la relation avec Dieu.

Plusieurs questions d'interprétation sont annoncées : le vêtement ancien représente-t-il la loi de Moïse, les traditions religieuses ou une manière de pratiquer la religion devenue incompatible avec le Messie ? Que signifie la pièce neuve ? Les outres figurent-elles les disciples, les institutions ou les dispositions spirituelles nécessaires ? Pourquoi Luc mentionne-t-il la préférence pour le vin vieux ? L'auteur préconise de ne pas imposer à chaque élément matériel une signification symbolique que Jésus n'a pas explicitement donnée.

La méthode suivra les trois récits : contexte historique et religieux, comparaison de Matthieu, Marc et Luc, examen séparé des deux images, puis de leur signification commune, de la parole finale de Luc, de la relation entre ancienne et nouvelle alliance et des implications pour les disciples. Des annexes approfondiront les aspects historiques, linguistiques et théologiques. Le but est de distinguer les affirmations explicites des Évangiles des interprétations proposées. La première section amorce l'analyse du contexte : la parabole survient dans des discussions avec plusieurs groupes religieux, et la question du jeûne révèle, au-delà des pratiques, une incompréhension sur la signification de la présence du Messie.

Introduction

Résumé du paragraphe : À travers deux images empruntées à la vie quotidienne, Jésus révèle la nouveauté de son ministère et explique pourquoi son enseignement ne peut être simplement ajouté aux pratiques religieuses existantes. Les trois Évangiles synoptiques rapportent cette double comparaison dans le contexte d'une discussion sur le jeûne. Luc ajoute une parole concernant le vin vieux, qui apporte une nuance importante à l'interprétation.

1. Une double parabole au cœur d'une controverse religieuse

La parabole du drap neuf et des outres neuves occupe une place particulière dans l'enseignement de Jésus. Contrairement à plusieurs paraboles développées sous la forme de récits, elle repose sur deux

comparaisons brèves, immédiatement compréhensibles pour les auditeurs du premier siècle.

La première concerne un vêtement ancien auquel on voudrait ajouter une pièce de tissu neuf. La seconde évoque du vin nouveau que l'on chercherait à conserver dans de vieilles outres.

Dans les deux cas, Jésus décrit une incompatibilité matérielle : une réparation mal adaptée aggrave la déchirure du vêtement, tandis que la fermentation du vin nouveau risque de faire éclater une outre devenue rigide.

Ces exemples ne constituent pas de simples conseils pratiques. Ils répondent à une interrogation fondamentale : pourquoi les disciples de Jésus ne suivent-ils pas exactement les mêmes pratiques religieuses que les disciples de Jean-Baptiste et les pharisiens ?

La réponse de Jésus dépasse la question particulière du jeûne. Elle révèle la nouveauté introduite par sa venue et invite à comprendre la relation entre son ministère, les pratiques religieuses d'Israël et l'accomplissement des promesses divines.

2. Trois témoignages évangéliques complémentaires

Les trois Évangiles synoptiques rapportent cet enseignement :

- Matthieu 9.16-17 présente les deux comparaisons après la réponse de Jésus concernant le jeûne et la présence de l'époux.
- Marc 2.21-22 conserve la même succession d'images et insiste sur les conséquences destructrices d'une association inadaptée.
- Luc 5.36-39 développe davantage la comparaison du vêtement et ajoute une déclaration sur la préférence accordée au vin vieux.

Ces différences ne nécessitent pas de supposer trois enseignements indépendants ou contradictoires.

Les évangélistes peuvent rapporter différentes parties d'un même discours, chacun conservant les éléments utiles à la présentation de son récit.

La parole supplémentaire rapportée par Luc mérite une attention particulière :

« Et personne, après avoir bu du vin vieux, ne veut du nouveau, car il dit : Le vieux est bon. » (Luc 5.39)

Cette affirmation montre que la réception de la nouveauté constitue elle-même une difficulté. Les habitudes anciennes peuvent exercer une influence profonde sur ceux qui les pratiquent.

Il faudra donc éviter une interprétation trop simpliste qui présenterait systématiquement l'ancien comme mauvais et le nouveau comme bon.

3. Une parabole liée à la présence de l'époux

Pour comprendre les deux comparaisons, il est indispensable de conserver leur contexte.

Dans Matthieu 9.14-15, Marc 2.18-20 et Luc 5.33-35, Jésus répond à une question concernant le jeûne.

Ses interlocuteurs constatent que les disciples de Jean-Baptiste et ceux des pharisiens jeûnent, tandis que les disciples de Jésus ne pratiquent pas le jeûne de la même manière.

Jésus répond en utilisant l'image des invités à des noces.

Tant que l'époux est présent, le temps est à la joie. Lorsque l'époux leur sera enlevé, ses disciples jeûneront.

Cette réponse introduit une distinction entre deux situations spirituelles.

La présence de Jésus inaugure un temps particulier dans l'histoire du salut. Les pratiques religieuses doivent désormais être comprises à la lumière de sa personne et de sa mission.

Les comparaisons du vêtement et des outres prolongent directement cette explication.

Elles montrent que la nouveauté apportée par Jésus ne peut être comprise comme une simple modification extérieure de pratiques anciennes.

4. La nouveauté de Jésus et la continuité des Écritures

L'interprétation de cette parabole doit tenir compte d'un autre enseignement fondamental de Jésus.

Dans Matthieu 5.17, il déclare :

« Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. »

Cette déclaration empêche d'opposer artificiellement Jésus à l'ensemble des Écritures de l'Ancien Testament.

La nouveauté de son ministère ne signifie pas que les révélations précédentes étaient erronées ou inutiles.

Elle correspond à l'accomplissement du dessein divin annoncé par les prophètes.

Jérémie 31.31-34 annonçait une nouvelle alliance. Ezéchiel 36.26-27 évoquait le don d'un cœur nouveau et l'action de l'Esprit de Dieu.

Ces promesses permettent de situer l'enseignement de Jésus dans une perspective plus large.

La question centrale n'est donc pas de savoir si toute tradition ancienne doit être rejetée, mais de comprendre pourquoi la venue du Messie transforme la manière de vivre la relation avec Dieu.

5. Les principales questions soulevées par la parabole

Cette étude examinera plusieurs difficultés d'interprétation.

Le vêtement ancien représente-t-il la loi de Moïse, les traditions religieuses ou une manière de pratiquer la religion devenue incompatible avec la présence du Messie ?

Que représente exactement le morceau de tissu neuf ?

Pourquoi le vin nouveau doit-il être placé dans des outres neuves ?

Faut-il voir dans les outres une représentation des disciples, des institutions religieuses ou des dispositions spirituelles nécessaires pour accueillir l'enseignement de Jésus ?

Enfin, pourquoi Luc rapporte-t-il que celui qui a bu du vin vieux ne désire pas immédiatement le nouveau ?

Ces questions devront être examinées à partir du contexte biblique, sans imposer à chaque élément matériel une signification symbolique que Jésus n'a pas explicitement donnée.

6. Objectif et méthode de l'étude

L'étude suivra une progression fondée sur les trois récits évangéliques.

Elle commencera par replacer la double parabole dans son contexte historique et religieux, avant de comparer les formulations de Matthieu, Marc et Luc.

Elle examinera ensuite séparément les deux images utilisées par Jésus, puis leur signification commune.

Une attention particulière sera accordée à la parole finale de Luc, à la relation entre l'ancienne et la nouvelle alliance et aux implications de cet enseignement pour les disciples.

Les annexes permettront d'approfondir les questions historiques, linguistiques et théologiques qui nécessitent des développements particuliers.

L'objectif sera de distinguer les affirmations explicites des Évangiles des interprétations proposées, afin de conserver une lecture cohérente et rigoureuse de l'enseignement de Jésus.

1. Le contexte historique et religieux de la parabole

Résumé du paragraphe : La parabole du drap neuf et des outres neuves intervient dans un contexte de discussions entre Jésus et plusieurs groupes religieux de son époque. La question du jeûne révèle des différences de pratiques, mais surtout une incompréhension concernant la signification de la présence du Messie. Pour interpréter correctement cet enseignement, il est nécessaire d'examiner les circonstances de la discussion, la place du jeûne dans le judaïsme et la réponse de Jésus concernant l'époux.

1.1. La place de la parabole dans les trois Évangiles

Les trois Évangiles synoptiques situent la parabole du drap neuf et des outres neuves immédiatement après une discussion concernant le jeûne.

Matthieu 9.14-17, Marc 2.18-22 et Luc 5.33-39 présentent une même progression : une question est adressée à Jésus au sujet des pratiques de ses disciples ; Jésus répond en évoquant les invités à des noces et la présence de l'époux ; il poursuit ensuite avec les comparaisons du vêtement et des outres.

Cette succession est essentielle. Les deux images ne constituent pas un enseignement isolé. Elles prolongent directement la réponse de Jésus et permettent d'en comprendre la portée.

Les trois évangélistes placent également cet épisode à proximité du récit de l'appel de Lévi, identifié comme Matthieu dans le premier Évangile, et du repas auquel participent Jésus, des publicains et des pécheurs (Matthieu 9.9-13 ; Marc 2.13-17 ; Luc 5.27-32).

Cette proximité narrative met en évidence les interrogations suscitées par le comportement de Jésus.

Il appelle un collecteur d'impôts à le suivre, partage des repas avec des personnes considérées comme pécheresses et adopte, concernant le jeûne, une pratique qui surprend certains observateurs.

Ces événements révèlent une difficulté commune : les interlocuteurs de Jésus cherchent à comprendre son ministère à partir des catégories religieuses auxquelles ils sont habitués.

La parabole répond précisément à cette difficulté.

1.2. Les interlocuteurs de Jésus

Les Évangiles présentent quelques différences dans la manière d'identifier ceux qui interrogent Jésus.

Matthieu 9.14 précise que les disciples de Jean viennent lui demander :

« Pourquoi nous et les pharisiens jeûnons-nous, tandis que tes disciples ne jeûnent point ? »

Marc 2.18 indique que les disciples de Jean et les pharisiens pratiquaient le jeûne, puis rapporte qu'on vint interroger Jésus.

Luc 5.33 présente la question sous une forme plus développée, en mentionnant également les prières des disciples de Jean et des pharisiens.

Ces formulations sont complémentaires.

Matthieu identifie les disciples de Jean comme ceux qui prennent l'initiative de la question. Marc et Luc soulignent plus largement la comparaison entre les différentes pratiques religieuses.

L'interrogation ne concerne pas directement la légitimité du jeûne, mais l'absence de cette pratique chez les disciples de Jésus dans les circonstances observées.

Les interlocuteurs semblent considérer le jeûne comme une manifestation normale de piété.

Ils s'étonnent donc que les disciples de celui qui annonce le royaume de Dieu ne suivent pas les mêmes usages.

Cette interrogation fournit à Jésus l'occasion d'expliquer que sa présence inaugure une situation nouvelle.

1.3. Le jeûne dans la loi de Moïse

Pour comprendre la question posée à Jésus, il faut distinguer les prescriptions de la loi de Moïse des pratiques religieuses qui se sont développées ultérieurement.

Dans Lévitique 16.29-31 et 23.26-32, Dieu ordonne aux Israélites de s'humilier lors du jour des expiations.

L'expression hébraïque employée dans ces passages évoque l'humiliation ou l'affliction de soi. La tradition juive l'a notamment comprise comme impliquant le jeûne.

Ce jour occupait une place particulière dans le calendrier religieux d'Israël.

Il était consacré à l'expiation des péchés et à l'humiliation du peuple devant Dieu.

Cependant, la loi de Moïse ne prescrivait pas aux Israélites de pratiquer les jeûnes réguliers qui apparaissent dans certaines traditions religieuses postérieures.

Il convient donc de distinguer l'obligation liée au jour des expiations des pratiques volontaires ou communautaires observées à d'autres occasions.

Cette distinction est importante pour interpréter la réponse de Jésus.

Il ne déclare pas que les commandements divins seraient devenus inutiles. Il répond à une comparaison portant sur la manière dont différents groupes expriment leur piété.

1.4. Le jeûne dans l'histoire d'Israël

L'Ancien Testament rapporte de nombreuses circonstances dans lesquelles le peuple d'Israël ou certains de ses représentants pratiquent le jeûne.

Dans 1 Samuel 7.6, les Israélites jeûnent lors d'un rassemblement à Mitspa, dans un contexte de repentance.

Dans 2 Samuel 12.16, David jeûne et prie pour l'enfant malade.

Dans Esdras 8.21-23, un jeûne est proclamé afin de demander à Dieu sa protection pendant le voyage vers Jérusalem.

Dans Esther 4.16, Esther demande aux Juifs de jeûner avant son intervention auprès du roi.

Ces exemples montrent que le jeûne pouvait accompagner la repentance, le deuil, la supplication ou la recherche de l'intervention divine.

Il exprimait généralement une situation de gravité particulière.

Le jeûne n'était donc pas mauvais en lui-même.

Il pouvait constituer une manifestation authentique d'humilité et de dépendance envers Dieu.

Cependant, les prophètes avaient déjà dénoncé les pratiques religieuses qui ne correspondaient pas à une véritable transformation du comportement.

Esaïe 58.3-7 critique notamment ceux qui jeûnent tout en poursuivant l'injustice et l'oppression.

Le prophète rappelle que Dieu attend une conduite conforme à sa volonté, et non une simple démonstration extérieure de piété.

Cette perspective prépare la compréhension de l'enseignement de Jésus.

La valeur d'une pratique religieuse ne dépend pas seulement de son accomplissement extérieur, mais également de sa signification et de la disposition de celui qui l'observe.

1.5. Les pratiques de jeûne à l'époque de Jésus

À l'époque de Jésus, le jeûne occupait une place importante dans la vie de plusieurs groupes religieux juifs.

Luc 18.12 rapporte qu'un pharisien, dans une parabole de Jésus, déclare jeûner deux fois par semaine.

Ce passage atteste l'existence d'une pratique régulière du jeûne dans le milieu pharisien représenté par le personnage.

Il ne permet toutefois pas d'affirmer que tous les pharisiens observaient nécessairement un calendrier identique.

Les disciples de Jean-Baptiste pratiquaient également le jeûne, comme le montrent les trois récits de la controverse.

Cette pratique correspondait au caractère particulièrement solennel de la prédication de Jean.

Jean annonçait la nécessité de la repentance et préparait le peuple à la venue de celui qui devait venir après lui (Matthieu 3.1-12 ; Marc 1.4-8 ; Luc 3.3-18).

Son ministère était marqué par l'appel à la conversion et par l'annonce d'un jugement à venir.

Le jeûne pouvait naturellement s'inscrire dans cette démarche de repentance et d'attente.

La question adressée à Jésus révèle donc un contraste.

Les disciples de Jean jeûnent dans l'attente de l'accomplissement des promesses divines, tandis que les disciples de Jésus vivent déjà auprès de celui dont Jean avait annoncé la venue.

C'est cette différence de situation que Jésus va expliquer.

1.6. La réponse de Jésus : la présence de l'époux

Jésus ne répond pas directement en établissant une nouvelle règle concernant la fréquence du jeûne.

Il utilise une image empruntée aux célébrations nuptiales.

Dans Matthieu 9.15, il demande :

« Les amis de l'époux peuvent-ils s'affliger pendant que l'époux est avec eux ? »

Marc 2.19 et Luc 5.34 rapportent la même idée sous une formulation comparable.

La réponse attendue est négative.

La présence de l'époux transforme la nature du moment.

Une célébration de mariage est normalement associée à la joie. Le jeûne, lorsqu'il exprime le deuil ou l'affliction, serait inadapté à cette circonstance.

Jésus explique ainsi pourquoi ses disciples ne jeûnent pas comme les autres groupes religieux.

Ce n'est pas parce que le jeûne serait devenu intrinsèquement mauvais.

C'est parce que sa présence introduit une période particulière.

Le Messie annoncé est désormais présent au milieu de ses disciples.

Cette réalité modifie la manière dont ils doivent comprendre et exprimer leur relation avec Dieu.

L'image de l'époux possède également une profondeur biblique.

Dans Esaïe 54.5, Dieu est présenté comme l'époux de son peuple.

Osée 2.16-20 utilise le langage de l'union conjugale pour annoncer le rétablissement de la relation entre Dieu et Israël.

Ces passages ne signifient pas que chaque détail de l'image employée par Jésus doit être directement identifié à une prophétie particulière.

Ils montrent cependant que la figure de l'époux appartient déjà au langage biblique décrivant la relation entre Dieu et son peuple.

L'emploi de cette image par Jésus donne donc à sa réponse une portée qui dépasse la simple organisation des pratiques religieuses.

1.7. L'annonce de l'enlèvement de l'époux

La réponse de Jésus ne s'arrête pas à la joie provoquée par sa présence.

Il ajoute :

« Les jours viendront où l'époux leur sera enlevé, et alors ils jeûneront. » (Matthieu 9.15)

Marc 2.20 et Luc 5.35 rapportent également cette annonce.

Cette précision est fondamentale.

Jésus ne supprime pas définitivement le jeûne de la vie de ses disciples.

Il annonce au contraire qu'ils le pratiqueront lorsque l'époux leur aura été enlevé.

Le verbe employé pour évoquer cet enlèvement introduit une rupture dans la situation présente.

Dans la perspective de l'ensemble des Évangiles, cette déclaration peut être comprise comme une annonce anticipée de la séparation provoquée par l'arrestation et la mort de Jésus.

Il convient néanmoins de distinguer ce que les auditeurs pouvaient comprendre immédiatement de ce que les disciples comprendront pleinement après les événements de la Passion.

À ce moment du ministère de Jésus, la déclaration demeure énigmatique.

Elle annonce cependant que la période de présence visible de l'époux ne se prolongera pas indéfiniment.

Le jeûne retrouvera alors sa place, mais dans une situation nouvelle, déterminée par la venue du Messie et par les événements de son ministère.

Cette précision empêche de conclure que Jésus aurait condamné toute pratique future du jeûne.

Elle montre plutôt que les pratiques religieuses doivent être adaptées à leur véritable signification spirituelle.

1.8. Pourquoi Jésus introduit-il les images du vêtement et des outres ?

Après avoir évoqué la présence et l'enlèvement de l'époux, Jésus poursuit son enseignement avec deux comparaisons.

Dans Matthieu 9.16, il parle d'une pièce de drap neuf placée sur un vieux vêtement.

Dans Matthieu 9.17, il évoque du vin nouveau versé dans de vieilles outres.

Marc 2.21-22 reprend les mêmes images.

Luc 5.36 précise que personne ne déchire un vêtement neuf pour en réparer un ancien, tandis que Luc 5.37-38 développe la comparaison des outres.

Le passage d'une image nuptiale à deux exemples de la vie quotidienne pourrait sembler surprenant.

Pourtant, les trois comparaisons sont étroitement liées.

La première montre qu'une pratique appropriée dans certaines circonstances peut devenir inadaptée dans d'autres.

Les deux suivantes expliquent qu'une réalité nouvelle ne peut pas toujours être intégrée dans des structures anciennes sans provoquer des conséquences dommageables.

Jésus ne présente donc pas simplement une opposition entre deux générations ou deux traditions.

Il attire l'attention sur la nouveauté de la situation créée par sa venue.

Ses disciples ne peuvent pas être considérés comme un groupe religieux supplémentaire qui devrait reproduire exactement les pratiques des groupes déjà établis.

Ils vivent désormais auprès du Messie.

Cette présence constitue le point de départ de leur vie spirituelle.

La double parabole montre ainsi pourquoi il serait insuffisant de chercher à intégrer l'enseignement de Jésus dans un cadre religieux inchangé, sans tenir compte de l'accomplissement qu'il apporte.

1.9. La portée de cette controverse dans le ministère de Jésus

L'épisode du jeûne s'inscrit dans une série de discussions qui révèlent progressivement l'autorité de Jésus.

Dans Marc 2.1-12, Jésus pardonne les péchés d'un paralytique, provoquant l'interrogation des scribes.

Dans Marc 2.13-17, il appelle Lévi et partage un repas avec des publicains et des pécheurs.

Dans Marc 2.18-22, il explique pourquoi ses disciples ne jeûnent pas comme ceux de Jean et les pharisiens.

Les épisodes suivants concernent notamment le sabbat (Marc 2.23.6).

Cette succession met en évidence plusieurs aspects de son autorité : le pardon des péchés, l'appel des pécheurs, l'interprétation des pratiques religieuses et la compréhension du sabbat.

La parabole du drap neuf et des outres neuves participe à cette révélation progressive.

Jésus ne se présente pas simplement comme un maître proposant quelques améliorations à la vie religieuse de son époque.

Il annonce, par sa personne et son ministère, l'accomplissement des promesses divines.

Il ne s'agit pas pour autant de nier la valeur des Écritures antérieures.

Au contraire, la nouveauté apportée par Jésus doit être comprise dans la continuité du dessein de Dieu.

La distinction essentielle concerne donc l'accomplissement de la révélation divine et l'inadaptation de certaines attentes ou pratiques humaines face à cet accomplissement.

1.10. Conclusion du chapitre

Le contexte historique et religieux permet de comprendre pourquoi Jésus utilise les images du drap neuf et des outres neuves.

La question initiale concerne le jeûne, mais la réponse dépasse largement cette pratique.

Les disciples de Jean et les pharisiens observent des usages religieux auxquels ils accordent une réelle importance.

Les disciples de Jésus vivent une situation différente : ils se trouvent auprès de celui qui accomplit les promesses divines.

La présence de l'époux explique leur joie présente, tandis que l'annonce de son enlèvement prépare une période future où le jeûne retrouvera sa place.

Les comparaisons du vêtement et des outres prolongent cette distinction.

Elles enseignent que la nouveauté introduite par Jésus doit être reconnue pour ce qu'elle est, et non simplement adaptée à des habitudes religieuses préexistantes.

La compréhension de cette nouveauté nécessite maintenant une étude précise des formulations conservées par Matthieu, Marc et Luc.

2. Les trois récits évangéliques et leurs particularités

Résumé du paragraphe : Matthieu, Marc et Luc rapportent la double parabole du vêtement et des outres dans un même contexte de discussion sur le jeûne. Leurs récits présentent un enseignement fondamentalement identique, tout en conservant des formulations particulières. Matthieu souligne les conséquences d'une réparation inadaptée, Marc insiste sur la nécessité de préserver le vin et les outres, tandis que Luc développe la comparaison du vêtement et ajoute une parole concernant la préférence pour le vin vieux. L'étude comparative permet de comprendre ces différences sans les opposer.

2.1. L'importance d'une lecture comparative

La parabole du drap neuf et des outres neuves fait partie des enseignements de Jésus conservés dans les trois Évangiles synoptiques.

Cette triple attestation permet d'examiner avec précision les paroles rapportées et leur contexte.

Matthieu 9.16-17, Marc 2.21-22 et Luc 5.36-39 présentent deux images communes : celle du vêtement et celle des outres.

Les trois récits établissent également un lien direct entre ces comparaisons et la discussion précédente concernant le jeûne.

Cependant, les formulations ne sont pas absolument identiques.

Matthieu et Marc décrivent une pièce de tissu neuf utilisée pour réparer un vieux vêtement. Luc présente une situation légèrement différente : quelqu'un déchire un vêtement neuf pour en prélever une pièce destinée à réparer un vêtement ancien.

Dans la seconde comparaison, les trois évangélistes évoquent les conséquences du vin nouveau versé dans de vieilles outres.

Enfin, Luc conserve une déclaration supplémentaire sur le vin vieux.

Ces particularités invitent à une lecture attentive.

Elles ne justifient pas de considérer les récits comme contradictoires. Elles montrent que les évangélistes ont conservé des formulations complémentaires de l'enseignement de Jésus.

Il convient néanmoins de distinguer cette complémentarité observable d'une reconstitution exacte des paroles prononcées, que les textes ne permettent pas d'établir dans tous leurs détails.

2.2. Le récit de Matthieu 9.16-17

Matthieu rapporte les deux comparaisons immédiatement après l'enseignement concernant l'époux.

La première concerne un vieux vêtement sur lequel quelqu'un placerait une pièce de drap neuf.

Jésus explique que cette réparation produirait un résultat contraire à celui recherché : la pièce ajoutée tirerait sur le vêtement et aggraverait la déchirure.

La seconde comparaison concerne le vin nouveau.

Si celui-ci est versé dans de vieilles outres, les récipients risquent de se rompre, le vin de se répandre et les outres d'être perdues.

Jésus conclut qu'il faut mettre le vin nouveau dans des outres neuves afin que les deux soient conservés.

Le récit de Matthieu possède plusieurs caractéristiques.

Tout d'abord, il présente les deux exemples comme des situations ordinaires dont les conséquences sont prévisibles.

Ensuite, les deux images mettent en évidence le danger d'une association inadaptée.

Enfin, la conclusion de la seconde comparaison insiste sur la conservation.

L'objectif n'est pas de détruire le vêtement ou les outres, mais d'éviter les dommages provoqués par une mauvaise utilisation.

Cette observation est importante pour l'interprétation théologique.

Jésus ne prononce pas ici une condamnation générale de tout ce qui est ancien.

Il montre qu'une réalité nouvelle doit être accueillie dans des conditions appropriées.

2.3. Le récit de Marc 2.21-22

Marc conserve une formulation très proche de celle de Matthieu.

Dans la première comparaison, Jésus évoque une pièce de drap neuf cousue sur un vieux vêtement.

Le résultat serait une déchirure plus importante.

Dans la seconde, il décrit le vin nouveau versé dans de vieilles outres.

La fermentation du vin provoquerait leur rupture, entraînant la perte du vin et des récipients.

Marc conclut par la nécessité de mettre le vin nouveau dans des outres neuves.

La construction du passage est particulièrement concise.

Les deux images suivent une progression identique : une action inadaptée, une conséquence dommageable et, dans le cas des outres, la solution appropriée.

Marc souligne ainsi le caractère incompatible des éléments lorsqu'ils sont associés sans tenir compte de leurs propriétés.

Le problème ne réside pas dans l'existence du vieux vêtement ou des anciennes outres.

Il réside dans leur incapacité à remplir une fonction nouvelle dans les conditions décrites.

Cette distinction évite de transformer la parabole en une opposition absolue entre l'ancien et le nouveau.

Le texte insiste avant tout sur la nécessité d'une correspondance entre ce qui est introduit et ce qui doit le recevoir.

2.4. Le récit de Luc 5.36-39

Luc présente la version la plus développée de cette double parabole.

Il introduit explicitement l'enseignement en précisant que Jésus leur dit aussi une parabole.

Dans la première comparaison, il ne s'agit plus simplement de coudre une pièce neuve sur un vieux vêtement.

Jésus décrit quelqu'un qui déchirerait un vêtement neuf pour utiliser un morceau de celui-ci comme pièce de réparation sur un vêtement ancien.

Une telle action entraînerait deux conséquences.

Le vêtement neuf serait endommagé.

De plus, la pièce prélevée ne conviendrait pas au vieux vêtement.

Luc attire donc l'attention non seulement sur l'échec de la réparation, mais également sur le dommage causé au vêtement neuf.

Cette précision renforce l'idée qu'il serait inapproprié de dénaturer une réalité nouvelle pour tenter de l'adapter à une situation ancienne.

La comparaison des outres suit ensuite la même logique que chez Matthieu et Marc.

Le vin nouveau doit être placé dans des outres neuves.

Mais Luc ajoute une dernière déclaration :

« Et personne, après avoir bu du vin vieux, ne veut du nouveau, car il dit : Le vieux est bon. » (Luc 5.39)

Cette parole constitue une particularité essentielle de son récit.

Elle introduit la question des préférences et des habitudes.

Celui qui connaît le vin vieux peut ne pas désirer le nouveau.

La difficulté n'est donc plus seulement matérielle.

Elle concerne également la disposition de celui qui doit accueillir la nouveauté.

2.5. Tableau comparatif des trois récits

2.5. Tableau comparatif des trois récits

ÉLÉMENT	MATTHIEU	MARC	LUC
Référence	9.16-17	2.21-22	5.36-39
Contexte	Question sur le jeûne	Question sur le jeûne	Question sur le jeûne et les prières
Première image	Pièce neuve sur un vieux vêtement	Pièce neuve sur un vieux vêtement	Pièce prélevée sur un vêtement neuf
Conséquence	Déchirure aggravée	Déchirure aggravée	Vêtement neuf déchiré et pièce inadaptée
Seconde image	Vin nouveau et vieilles outres	Vin nouveau et vieilles outres	Vin nouveau et vieilles outres
Conséquence	Perte du vin et des outres	Perte du vin et des outres	Perte du vin et des outres
Solution	Vin nouveau dans des outres neuves	Vin nouveau dans des outres neuves	Vin nouveau dans des outres neuves
Particularité	Conservation des deux	Formulation concise	Préférence pour le vin vieux

Ce tableau fait apparaître une remarquable unité de structure.

Les trois évangélistes rapportent le même enseignement fondamental.

Les différences concernent principalement la formulation de la première comparaison et l'ajout final de Luc.

Elles permettent d'approfondir la compréhension du passage sans modifier son orientation générale.

2.6. Le problème de la pièce de tissu neuf

Une particularité linguistique mérite d'être examinée.

Dans Matthieu 9.16 et Marc 2.21, le texte grec emploie une expression faisant référence à un tissu non foulé ou non préparé par les traitements habituels de finition.

Le terme grec *agnaphos* (ἀγνάφος) évoque un tissu qui n'a pas encore subi ce traitement.

Cette précision permet de comprendre pourquoi une pièce de tissu neuf pourrait endommager un vieux vêtement.

Un tissu non stabilisé peut se rétracter lors de son utilisation ou de son lavage.

S'il est solidement cousu sur un vêtement ancien, cette rétraction risque d'exercer une traction sur les fibres déjà usées.

La déchirure peut alors s'agrandir.

Cette explication correspond au fonctionnement matériel de l'image.

Elle demeure toutefois une explication technique du phénomène, et non une signification symbolique explicitement donnée par Jésus.

Luc emploie une formulation différente.

Il décrit une pièce prélevée sur un vêtement neuf.

L'accent porte alors sur l'inadéquation de la réparation et sur le dommage infligé au vêtement neuf.

Les deux formulations sont compatibles dans leur enseignement général.

Elles illustrent les conséquences d'une tentative de réparation qui ne respecte pas les caractéristiques des éléments utilisés.

2.7. Les termes grecs concernant les outres

Dans les trois récits, les récipients destinés à contenir le vin sont désignés par le mot grec *askos* (ἀσκός).

Ce terme désigne notamment une outre fabriquée à partir d'une peau animale.

Les outres étaient utilisées dans l'Antiquité pour transporter ou conserver différents liquides, notamment le vin.

La distinction entre les outres neuves et les outres anciennes repose sur leurs propriétés physiques.

Une peau récemment préparée peut conserver une certaine souplesse.

Avec le temps et selon ses conditions d'utilisation et de conservation, elle peut perdre cette élasticité.

Or le vin nouveau peut continuer à fermenter et produire du gaz.

Cette fermentation augmente la pression à l'intérieur du récipient.

Une outre devenue trop rigide risque alors de se rompre.

Le raisonnement de Jésus repose sur une expérience pratique que ses auditeurs pouvaient comprendre.

Il ne s'agit pas d'une opposition abstraite entre deux catégories philosophiques.

Les images prennent leur force dans des réalités matérielles observables.

Il convient néanmoins de ne pas déduire de ces détails techniques une correspondance symbolique obligatoire pour chaque élément de la parabole.

2.8. Le vin nouveau : une réalité qui exige un contenant adapté

Dans la seconde comparaison, le vin nouveau représente une réalité dont les propriétés imposent certaines conditions de conservation.

Le vin nouveau ne peut être traité exactement comme un vin dont la fermentation est achevée.

Il nécessite un récipient capable de supporter les transformations qui se poursuivent.

Le point central de l'image est donc l'adaptation du contenant à son contenu.

Cette observation éclaire le contexte de l'enseignement.

La présence de Jésus introduit une situation nouvelle.

Les pratiques de ses disciples ne peuvent être évaluées uniquement à partir des usages religieux observés avant sa venue.

Le Messie est présent.

Son ministère inaugure une étape nouvelle dans l'accomplissement des promesses de Dieu.

Il serait donc inapproprié de chercher à enfermer cette nouveauté dans des pratiques humaines

considérées comme immuables.

Cependant, Jésus ne précise pas explicitement que le vin représente l'Évangile et que les outres représentent telle ou telle institution religieuse.

Ces correspondances peuvent être proposées dans une interprétation théologique, mais elles doivent être présentées comme des déductions et non comme des identifications directement formulées dans le texte.

La signification certaine de la comparaison réside dans la nécessité d'accueillir convenablement la nouveauté introduite par Jésus.

2.9. La particularité de Luc : « Le vieux est bon »

La déclaration finale de Luc 5.39 constitue l'une des principales difficultés de la parabole.

Après avoir affirmé que le vin nouveau doit être placé dans des outres neuves, Jésus ajoute que celui qui a bu du vin vieux ne désire pas immédiatement le nouveau.

Cette affirmation semble, à première vue, introduire une préférence pour l'ancien.

Elle doit être examinée attentivement.

Dans le contexte de la consommation du vin, il est compréhensible qu'une personne habituée à un vin ancien apprécie ses qualités et ne recherche pas spontanément un vin nouveau.

Jésus utilise cette observation pour décrire une réaction humaine.

Les habitudes acquises influencent les préférences.

Une personne attachée à ce qu'elle connaît peut éprouver des difficultés à accueillir une réalité nouvelle.

Cette déclaration prend tout son sens dans le contexte de la controverse sur le jeûne.

Les interlocuteurs de Jésus sont habitués à certaines pratiques religieuses.

Ils considèrent ces usages comme normaux et s'étonnent que les disciples de Jésus ne les reproduisent pas.

La parole finale de Luc peut donc illustrer la difficulté d'accueillir la nouveauté du ministère messianique.

Il faut toutefois éviter de transformer cette interprétation en une affirmation selon laquelle Jésus condamnerait toute fidélité aux traditions anciennes.

Le texte décrit une préférence, sans affirmer que tout ce qui est ancien serait mauvais.

Il révèle surtout la difficulté que peut rencontrer une personne lorsqu'une réalité nouvelle remet en question ses habitudes.

2.10. Une différence textuelle dans Luc 5.39

Une précision concernant la transmission du texte grec mérite également d'être signalée.

Dans Luc 5.39, certaines traditions manuscrites présentent une formulation qui peut être traduite par « Le vieux est meilleur », tandis que d'autres conduisent à la traduction « Le vieux est bon ».

La différence repose notamment sur les formes grecques *chrēstos* (χρηστός), « bon », et *chrēstoteros* (χρηστότερος), « meilleur ».

Cette variation explique les différences que l'on peut rencontrer entre certaines traductions bibliques.

Elle ne modifie pas fondamentalement le sens de la déclaration.

Dans les deux cas, la personne évoquée exprime une appréciation favorable du vin ancien.

La formulation comparative accentue la préférence, tandis que la formulation simple souligne la satisfaction éprouvée.

Il est important de ne pas construire une interprétation doctrinale majeure sur cette seule différence.

Le contexte demeure déterminant.

Jésus évoque une préférence humaine pour ce qui est déjà connu, dans un enseignement consacré à la difficulté d'accueillir une situation nouvelle.

2.11. Les différences entre les récits sont-elles contradictoires ?

La comparaison des trois Évangiles soulève une question méthodologique.

Matthieu et Marc parlent d'une pièce de tissu neuf cousue sur un vieux vêtement.

Luc évoque une pièce découpée dans un vêtement neuf.

Faut-il considérer ces formulations comme incompatibles ?

Rien dans les textes n'impose une telle conclusion.

Les trois récits rapportent une même idée à travers des formulations qui mettent en valeur des aspects différents d'une réparation inadaptée.

Matthieu et Marc insistent sur l'aggravation de la déchirure.

Luc souligne le dommage causé au vêtement neuf et l'inadéquation de la pièce utilisée.

Ces observations peuvent appartenir à une même explication.

Il est possible que Jésus ait développé son illustration en évoquant plusieurs conséquences d'une mauvaise réparation.

Il est également possible que chaque évangéliste ait retenu une formulation particulière de l'enseignement.

Les textes ne permettent pas de déterminer avec certitude la forme exacte et complète du discours prononcé.

En revanche, ils permettent d'établir que les trois témoignages transmettent un enseignement cohérent.

Les différences ne concernent ni le contexte général, ni la progression des images, ni leur signification essentielle.

Quant à la déclaration finale de Luc, son absence chez Matthieu et Marc ne constitue pas une contradiction.

Un évangéliste peut conserver une parole que les autres ne rapportent pas.

Cette complémentarité est fréquente dans les récits évangéliques.

2.12. L'unité théologique des trois témoignages

Malgré leurs particularités, les trois récits convergent vers une même affirmation.

La présence de Jésus introduit une nouveauté qui doit être reconnue et accueillie de manière appropriée.

La question du jeûne fournit le point de départ.

Les disciples de Jésus ne vivent pas exactement la même situation que ceux de Jean-Baptiste.

Jean annonçait la venue du Messie.

Les disciples de Jésus vivent auprès de celui dont la venue était annoncée.

Cette différence explique pourquoi leurs pratiques ne peuvent être simplement identiques.

La première comparaison montre les conséquences d'une association inadaptée.

La seconde souligne la nécessité de disposer de conditions appropriées pour accueillir une réalité nouvelle.

La parole finale de Luc rappelle que les habitudes peuvent rendre cette nouveauté difficile à accepter.

Ces trois éléments se complètent.

Ils ne conduisent pas à opposer la révélation de Jésus aux Écritures antérieures, mais à reconnaître l'étape nouvelle de l'histoire du salut inaugurée par sa venue.

La loi et les prophètes annonçaient l'accomplissement des promesses divines.

Jésus déclare être venu pour accomplir et non pour abolir (Matthieu 5.17).

La nouveauté de son ministère doit donc être comprise à la lumière de cette continuité.

2.13. Conclusion du chapitre

L'étude comparative de Matthieu 9.16-17, Marc 2.21-22 et Luc 5.36-39 met en évidence l'unité fondamentale de la double parabole.

Les trois évangélistes rapportent un enseignement donné dans le contexte d'une discussion sur le jeûne.

Les images du vêtement et des outres illustrent les conséquences d'une association inadaptée entre des éléments anciens et nouveaux.

Matthieu souligne la nécessité de préserver les éléments concernés.

Marc présente les comparaisons sous une forme concise.

Luc développe la première image et ajoute une réflexion sur la préférence pour le vin ancien.

Ces particularités enrichissent la compréhension de l'enseignement sans imposer de contradiction entre les récits.

Elles invitent également à la prudence dans l'interprétation symbolique.

Jésus ne fournit pas une explication détaillée de chaque élément matériel.

Le sens principal doit donc être recherché dans le contexte de son ministère et de la question qui lui a été adressée.

La nouveauté introduite par sa présence ne peut être réduite à une simple modification extérieure des

pratiques religieuses.

Elle correspond à une étape décisive dans l'accomplissement du dessein divin.

3. Le drap neuf et le vieux vêtement : une réparation impossible

Résumé du paragraphe : La première comparaison de Jésus repose sur une situation familière à ses auditeurs : la réparation d'un vêtement usé à l'aide d'un tissu neuf. Une telle réparation, lorsqu'elle ne tient pas compte des propriétés des matériaux, risque d'aggraver les dommages. À travers cette image, Jésus montre que la nouveauté introduite par sa venue ne peut être réduite à un simple ajout aux pratiques religieuses existantes. La comparaison ne condamne pas ce qui est ancien en soi, mais souligne l'incompatibilité entre certaines manières de pratiquer la religion et la réalité nouvelle du ministère messianique.

3.1. Une image empruntée à la vie quotidienne

Pour expliquer la nouveauté de son ministère, Jésus commence par évoquer une situation domestique simple : la réparation d'un vêtement.

Dans la société du premier siècle, les vêtements représentaient des biens nécessaires à la vie quotidienne. Leur fabrication demandait du travail, et leur conservation possédait une réelle importance économique.

Les vêtements étaient donc entretenus et réparés lorsqu'ils étaient endommagés.

L'image employée par Jésus pouvait être comprise sans connaissance particulière.

Un vêtement ancien pouvait présenter des parties usées, fragilisées ou déchirées. Une réparation devait permettre de prolonger son utilisation.

Cependant, tous les tissus ne convenaient pas nécessairement à cette opération.

Un morceau de tissu neuf, particulièrement lorsqu'il n'avait pas encore subi les traitements habituels de finition, pouvait se comporter différemment du tissu ancien.

Jésus utilise cette réalité matérielle pour montrer qu'une intervention apparemment destinée à réparer peut, dans certaines circonstances, aggraver le problème.

La force de la comparaison repose précisément sur ce contraste entre l'intention et le résultat.

Celui qui ajoute une pièce neuve souhaite conserver son vêtement.

Mais son intervention peut produire l'effet inverse.

Cette observation prépare l'application spirituelle de la parabole.

Une pratique qui paraît appropriée selon les habitudes établies peut devenir inadaptée lorsqu'une situation fondamentalement nouvelle apparaît.

3.2. La formulation de Matthieu

Matthieu 9.16 rapporte :

« Personne ne met une pièce de drap neuf à un vieil habit ; car elle emporterait une partie de l'habit, et

la déchirure serait pire. »

Jésus présente une action que l'expérience pratique permet de reconnaître comme inappropriée.

Le problème ne réside pas dans la volonté de réparer.

Il réside dans le choix du matériau.

La pièce neuve ne possède pas nécessairement les mêmes propriétés que le tissu ancien.

Si elle exerce une traction excessive sur les parties usées, celles-ci risquent de se déchirer davantage.

Le résultat devient alors contraire à l'objectif recherché.

La réparation ne restaure pas le vêtement.

Elle contribue à sa détérioration.

Cette conséquence constitue le point central de la comparaison.

Jésus ne dit pas qu'un vieux vêtement ne doit jamais être réparé.

Il montre qu'une réparation effectuée avec un matériau inadapté peut aggraver les dommages.

Cette précision doit être conservée dans l'interprétation.

La parabole ne constitue pas une condamnation générale de l'ancien.

Elle met en évidence les conséquences d'une association qui ne respecte pas les caractéristiques des éléments concernés.

3.3. La précision apportée par Marc

Marc 2.21 reprend la même image.

Il évoque une pièce de drap neuf cousue sur un vieux vêtement et précise que la nouvelle pièce emporterait une partie de l'ancien tissu, aggravant la déchirure.

La formulation de Marc insiste sur la relation entre les deux matériaux.

La pièce neuve est fixée à un tissu déjà fragilisé.

Lorsque les matériaux réagissent différemment aux contraintes auxquelles ils sont soumis, la partie ancienne peut céder.

Le point important n'est donc pas seulement l'état du vêtement.

C'est l'incompatibilité entre la pièce utilisée et le support auquel elle est attachée.

Cette précision renforce le raisonnement de Jésus.

Une association extérieure ne garantit pas une véritable unité.

Deux éléments peuvent être réunis matériellement sans être adaptés l'un à l'autre.

Dans certaines circonstances, leur association peut même provoquer une rupture.

Cette observation permet de comprendre pourquoi Jésus ne présente pas son enseignement comme une simple modification des pratiques religieuses de son époque.

Sa venue introduit une réalité qui doit être reconnue dans sa véritable nature.

3.4. La particularité du récit de Luc

Luc 5.36 rapporte une formulation plus développée :

« Personne ne déchire d'un habit neuf un morceau pour le mettre à un vieil habit ; car, il déchire l'habit neuf, et le morceau qu'il en a pris n'est pas assorti au vieux. »

Cette formulation présente deux conséquences.

La première concerne le vêtement neuf.

Pour obtenir la pièce destinée à réparer l'ancien, il faut endommager un vêtement qui était intact.

La seconde concerne le vêtement ancien.

La pièce prélevée ne convient pas au tissu auquel elle doit être ajoutée.

L'opération devient donc doublement dommageable.

Le vêtement neuf est détérioré sans que le vêtement ancien soit correctement restauré.

Luc met ainsi en évidence l'absurdité d'une tentative de réparation qui compromet les deux éléments.

Cette précision enrichit la comparaison rapportée par Matthieu et Marc.

Elle attire l'attention sur un danger supplémentaire : celui de dénaturer ce qui est nouveau pour tenter de l'intégrer artificiellement dans une situation ancienne.

Dans le contexte du ministère de Jésus, cette observation possède une portée particulière.

Il serait inapproprié de prélever certains éléments de son enseignement pour les ajouter à des pratiques religieuses demeurées inchangées, sans reconnaître la nouveauté fondamentale de sa venue.

Cette application découle du contexte de la parabole. Elle ne signifie pas que Jésus ait explicitement identifié le vêtement neuf à l'ensemble de son enseignement.

3.5. La signification du tissu neuf

La première difficulté d'interprétation concerne l'identification du tissu neuf.

Représente-t-il Jésus lui-même, son enseignement, l'Évangile ou la nouvelle alliance ?

Le texte ne fournit pas une correspondance symbolique explicite.

Jésus ne déclare pas : « Le tissu neuf représente l'Évangile. »

Il ne précise pas davantage que le vieux vêtement représente la loi de Moïse.

Toute interprétation doit donc partir du contexte immédiat.

La discussion concerne les pratiques de jeûne observées par différents groupes religieux.

Jésus explique que ses disciples ne peuvent être soumis aux mêmes attentes pendant que l'époux est présent.

La nouveauté essentielle réside dans sa venue.

Jean-Baptiste annonçait celui qui devait venir après lui (Matthieu 3.11 ; Jean 1.29-34).

Les disciples de Jésus vivent désormais auprès de celui qui accomplit cette annonce.

Le tissu neuf peut donc être compris comme une image de la nouveauté introduite par le ministère messianique.

Cette interprétation respecte le contexte sans imposer une correspondance trop précise.

Elle permet également de conserver la relation entre les trois images : l'époux présent, le tissu neuf et le vin nouveau.

Dans chaque cas, Jésus attire l'attention sur une réalité nouvelle qui modifie la situation antérieure.

3.6. Que représente le vieux vêtement ?

L'identification du vieux vêtement demande une prudence particulière.

Une interprétation fréquente consiste à considérer qu'il représente directement la loi de Moïse.

Cette lecture peut sembler naturelle lorsqu'on oppose l'ancienne et la nouvelle alliance.

Cependant, elle soulève une difficulté importante.

Jésus affirme explicitement dans Matthieu 5.17 qu'il n'est pas venu abolir la loi ou les prophètes, mais les accomplir.

Il serait donc incorrect de conclure que la loi donnée par Dieu était mauvaise ou défectueuse.

Romains 7.12 affirme également :

« La loi donc est sainte, et le commandement est saint, juste et bon. »

Le vieux vêtement ne doit donc pas être identifié automatiquement à une révélation divine devenue sans valeur.

Le contexte immédiat oriente plutôt vers les pratiques religieuses auxquelles les interlocuteurs de Jésus sont attachés.

La question initiale porte sur le jeûne.

Les disciples de Jean et les pharisiens observent certaines pratiques que les disciples de Jésus ne reproduisent pas dans les mêmes circonstances.

Le vieux vêtement peut ainsi illustrer un cadre de pratiques et d'attentes religieuses auquel on chercherait à ajouter la nouveauté du ministère de Jésus.

Cette interprétation ne signifie pas que toutes les pratiques anciennes étaient mauvaises.

Elle souligne qu'elles ne pouvaient pas nécessairement être maintenues sous une forme identique après la venue du Messie.

La distinction est fondamentale.

Ce qui est en cause n'est pas l'origine divine des Écritures, mais l'inadaptation de certaines attentes religieuses à l'accomplissement qu'elles annonçaient.

3.7. Une critique des traditions humaines ?

La parabole peut également être rapprochée des discussions de Jésus concernant les traditions religieuses.

Dans Marc 7.6-13, Jésus reproche à certains pharisiens et scribes de donner à des traditions humaines

une autorité qui peut conduire à négliger le commandement de Dieu.

Il distingue ainsi la parole divine des usages développés par les hommes.

Cette distinction permet d'éclairer la question du jeûne.

Certaines pratiques religieuses peuvent être utiles lorsqu'elles expriment une véritable piété.

Cependant, elles deviennent problématiques lorsqu'elles sont considérées comme des obligations universelles sans tenir compte de leur fondement biblique ou de leur signification.

Dans Matthieu 6.16-18, Jésus enseigne d'ailleurs à ses disciples comment jeûner sans rechercher l'approbation des hommes.

Il ne condamne donc pas le jeûne en lui-même.

Il en corrige les motivations et les manifestations hypocrites.

La parabole du vêtement doit être comprise dans cette perspective.

Jésus ne rejette pas toute pratique religieuse héritée du passé.

Il montre que ces pratiques doivent être comprises à la lumière de sa présence et de son enseignement.

Une tradition ne peut devenir un critère supérieur à la révélation de Dieu accomplie en Jésus-Christ.

3.8. Pourquoi la réparation aggrave-t-elle la déchirure ?

La conséquence annoncée par Jésus possède une signification essentielle.

La pièce neuve ne se contente pas de ne pas réparer correctement le vêtement.

Elle provoque une déchirure plus importante.

L'image souligne donc le caractère dommageable d'une association inadaptée.

Appliquée au contexte religieux, cette observation peut désigner les difficultés provoquées lorsqu'on cherche à accueillir partiellement la nouveauté de Jésus tout en maintenant intactes des attentes qui ne correspondent plus à la situation.

La question du jeûne fournit un exemple concret.

Les interlocuteurs de Jésus souhaitent comprendre pourquoi ses disciples ne suivent pas les mêmes usages.

Une réponse superficielle aurait consisté à imposer simplement aux disciples de Jésus les pratiques observées par les autres groupes.

Mais une telle solution aurait ignoré la raison fondamentale de leur comportement : la présence de l'époux.

Le problème ne pouvait donc être résolu par une simple uniformisation extérieure.

Il fallait reconnaître que la venue de Jésus modifiait la signification du moment.

La déchirure aggravée illustre ainsi le danger d'une solution qui ne tient pas compte de la réalité nouvelle.

Il convient toutefois de ne pas transformer cette image en une prédiction détaillée de conflits religieux particuliers.

Jésus n'identifie pas explicitement la déchirure à un événement historique précis.

Le principe général suffit à comprendre son raisonnement.

3.9. La nouveauté du ministère messianique

La comparaison du tissu neuf prend toute sa profondeur lorsqu'elle est replacée dans l'ensemble de l'enseignement biblique concernant le Messie.

Les prophètes avaient annoncé une intervention nouvelle de Dieu en faveur de son peuple.

Jérémie 31.31 déclare :

« Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, où je ferai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une alliance nouvelle. »

Ezéchiel 36.26 annonce :

« Je vous donnerai un cœur nouveau, et je mettrai en vous un esprit nouveau. »

Ces promesses présentent une transformation profonde de la relation entre Dieu et son peuple.

Elles ne décrivent pas simplement l'ajout de quelques prescriptions supplémentaires.

Elles annoncent une œuvre divine touchant le cœur, l'obéissance et la fidélité.

Le Nouveau Testament présente Jésus comme celui par qui s'accomplit la nouvelle alliance.

Lors du dernier repas, Jésus déclare :

« Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang, qui est répandu pour vous. » (Luc 22.20)

La nouveauté annoncée par les prophètes trouve ainsi son accomplissement dans la personne et l'œuvre du Christ.

Il serait toutefois excessif d'affirmer que la parabole du vêtement expose déjà explicitement tous les aspects théologiques de cette alliance.

Le contexte immédiat concerne le jeûne et la présence de Jésus.

Les autres passages bibliques permettent d'inscrire cet enseignement dans une perspective plus large, mais ils ne doivent pas effacer son sens premier.

3.10. Accomplissement et non abolition

La relation entre l'ancien et le nouveau constitue l'une des principales questions soulevées par cette parabole.

Jésus apporte une nouveauté réelle.

Cependant, cette nouveauté ne signifie pas que Dieu aurait abandonné ses promesses antérieures.

Dans Matthieu 5.17-18, Jésus affirme la permanence et l'importance de la loi et des prophètes dans le dessein divin.

Dans Luc 24.44, après sa résurrection, il rappelle que les choses écrites à son sujet dans la loi de Moïse, les prophètes et les psaumes devaient s'accomplir.

Ces déclarations montrent que le ministère de Jésus appartient à la continuité de la révélation biblique.

La nouveauté réside dans l'accomplissement des promesses, et non dans leur négation.

Cette distinction permet de comprendre pourquoi la parabole ne doit pas être utilisée pour opposer systématiquement l'Ancien Testament au Nouveau Testament.

Le Dieu qui agit en Jésus-Christ est le même que celui qui a parlé à Abraham, à Moïse et aux prophètes.

Ses promesses demeurent cohérentes.

Ce qui change, c'est l'étape de leur accomplissement.

La venue du Messie transforme la manière dont les croyants doivent comprendre certaines pratiques, certaines attentes et certaines institutions.

Le vêtement ancien ne constitue donc pas une représentation générale de tout ce que Dieu avait révélé auparavant.

L'image souligne plutôt l'inadaptation d'une tentative consistant à intégrer la nouveauté messianique dans un cadre religieux qui ne reconnaîtrait pas pleinement son accomplissement.

3.11. Les limites de l'interprétation symbolique

L'étude d'une parabole exige de distinguer son enseignement principal des détails employés pour construire l'image.

Dans le cas du vêtement, plusieurs éléments apparaissent : le tissu neuf, le vieux vêtement, la pièce ajoutée, la couture et la déchirure.

Il serait possible d'attribuer à chacun une signification particulière.

Cependant, Jésus ne fournit pas de telles identifications.

Rien dans le texte ne permet d'affirmer avec certitude que la couture représenterait une institution religieuse déterminée, ou que la déchirure annoncerait un événement historique précis.

De même, il serait excessif de considérer que le vieux vêtement représente nécessairement Israël dans son ensemble.

Une telle interprétation dépasserait les indications explicites du passage.

La méthode la plus rigoureuse consiste à identifier le raisonnement central de Jésus.

Une réalité nouvelle ne peut être associée à une situation ancienne sans tenir compte de leur compatibilité.

Dans le contexte de la controverse sur le jeûne, cette image explique pourquoi les disciples de Jésus ne doivent pas être évalués uniquement selon les pratiques religieuses d'autres groupes.

La présence du Messie introduit une situation nouvelle.

C'est cette nouveauté qui commande la compréhension de leurs pratiques.

Les applications théologiques plus larges peuvent être examinées, mais elles doivent rester subordonnées au sens établi par le contexte.

3.12. Les implications pour les disciples de Jésus

La parabole du vêtement possède une portée qui dépasse la discussion initiale sur le jeûne.

Elle rappelle que la relation avec Jésus-Christ ne peut être réduite à l'adoption de quelques pratiques religieuses supplémentaires.

Suivre Jésus implique de reconnaître son autorité et d'accueillir son enseignement.

Dans Matthieu 7.24-27, Jésus compare celui qui écoute ses paroles et les met en pratique à un homme prudent qui construit sa maison sur le roc.

Cette parabole, étudiée précédemment, souligne la nécessité d'une obéissance réelle.

La comparaison du vêtement met en évidence un aspect complémentaire.

Il ne suffit pas d'ajouter extérieurement certains éléments de l'enseignement de Jésus à une manière de vivre qui demeurerait entièrement indépendante de son autorité.

La foi chrétienne implique une transformation de la compréhension, des motivations et du comportement.

Paul exprime cette réalité dans 2 Corinthiens 5.17 :

« Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature. Les choses anciennes sont passées ; voici, toutes choses sont devenues nouvelles. »

Ce passage ne constitue pas une explication directe de la parabole.

Il permet néanmoins d'illustrer la profondeur de la transformation associée à l'appartenance au Christ.

La nouveauté chrétienne ne se limite pas à une modification extérieure.

Elle concerne la relation fondamentale du croyant avec Dieu.

3.13. Une mise en garde contre les oppositions excessives

L'interprétation de cette parabole peut conduire à deux erreurs opposées.

La première consiste à minimiser la nouveauté introduite par Jésus.

Selon cette lecture, son ministère ne serait qu'une amélioration de pratiques religieuses déjà existantes.

La parabole montre au contraire que sa présence inaugure une situation qui ne peut être comprise uniquement à partir des usages antérieurs.

La seconde erreur consiste à rejeter indistinctement tout ce qui appartient à l'ancienne révélation.

Une telle interprétation contredirait les déclarations de Jésus concernant l'accomplissement de la loi et des prophètes.

Il faut donc maintenir ensemble deux affirmations.

La venue de Jésus constitue une nouveauté décisive dans l'histoire du salut.

Cette nouveauté accomplit les promesses de Dieu et ne rend pas fausses les révélations antérieures.

Le drap neuf ne doit pas devenir le prétexte d'une opposition artificielle entre deux parties de la Bible.

Il invite plutôt à comprendre pourquoi l'accomplissement messianique ne peut être réduit à une simple adaptation des habitudes religieuses.

3.14. Conclusion du chapitre

La première comparaison de Jésus repose sur une observation matérielle simple : une pièce de tissu neuf, utilisée sans tenir compte des caractéristiques d'un vieux vêtement, peut aggraver les dommages qu'elle devait réparer.

Matthieu et Marc insistent sur l'augmentation de la déchirure.

Luc souligne également le dommage causé au vêtement neuf et l'inadaptation de la pièce prélevée.

Ces formulations complémentaires conduisent à un même enseignement.

La nouveauté introduite par Jésus ne peut être traitée comme un simple ajout extérieur à des pratiques religieuses demeurées inchangées.

La question du jeûne révèle cette difficulté.

Les disciples de Jésus vivent auprès du Messie annoncé. Leur situation ne peut donc être évaluée uniquement selon les usages observés par les disciples de Jean-Baptiste ou les pharisiens.

Cependant, la parabole ne condamne ni le jeûne en lui-même, ni la loi de Moïse, ni l'ensemble des traditions anciennes.

Elle souligne la nécessité de reconnaître l'accomplissement apporté par Jésus.

La nouveauté du ministère messianique doit être accueillie dans sa véritable portée.

La seconde comparaison approfondit cet enseignement en utilisant une autre réalité quotidienne : **le vin nouveau et les outres neuves**. Elle montrera que la conservation d'une réalité nouvelle exige des conditions appropriées et que le refus de cette adaptation peut entraîner la perte de ce que l'on voulait préserver.

4. Le vin nouveau et les outres neuves : accueillir la nouveauté du Messie

Résumé du paragraphe : La seconde comparaison de Jésus s'appuie sur les conditions de conservation du vin dans des outres fabriquées à partir de peaux animales. Le vin nouveau, encore susceptible de fermenter, exige un récipient suffisamment souple pour supporter les transformations qui se produisent. En utilisant cette image, Jésus montre que la nouveauté introduite par sa venue ne peut être accueillie dans un cadre religieux incapable de s'y adapter. Cette parabole souligne également la nécessité de préserver à la fois le vin et les outres, sans opposer artificiellement l'enseignement du Messie aux révélations divines antérieures.

4.1. Une seconde image pour approfondir le même enseignement

Après avoir évoqué la réparation d'un vieux vêtement avec une pièce de tissu neuf, Jésus introduit une seconde comparaison empruntée à la vie quotidienne.

Dans Matthieu 9.17, il déclare :

« On ne met pas non plus du vin nouveau dans de vieilles outres ; autrement, les outres se rompent, le vin se répand, et les outres sont perdues ; mais on met le vin nouveau dans des outres neuves, et le vin et les outres se conservent. »

Marc 2.22 et Luc 5.37-38 rapportent le même enseignement.

Cette seconde image ne constitue pas une répétition inutile de la première.

Elle en approfondit la portée.

Dans la comparaison du vêtement, Jésus montre qu'une association inadaptée peut aggraver une détérioration.

Dans celle des outres, il explique qu'un contenant incapable de supporter les propriétés de son contenu risque de provoquer la perte des deux.

La question n'est donc plus seulement celle d'une réparation incorrecte.

Elle concerne les conditions nécessaires pour accueillir et conserver une réalité nouvelle.

Cette progression est importante pour comprendre la parabole.

Jésus ne se contente pas de signaler une incompatibilité.

Il indique également la solution : placer le vin nouveau dans des outres neuves.

4.2. Les outres dans la vie quotidienne du premier siècle

À l'époque de Jésus, les outres constituaient des récipients couramment utilisés pour transporter et conserver des liquides.

Elles étaient généralement fabriquées à partir de peaux animales, notamment de chèvres ou de moutons, préparées pour devenir des contenants relativement étanches.

Ces récipients présentaient plusieurs avantages.

Ils étaient transportables, moins fragiles que certains récipients de terre cuite et pouvaient être adaptés à différents usages.

L'Ancien Testament mentionne déjà leur utilisation.

Dans Josué 9.4-13, les Gabaonites présentent de vieilles outres déchirées et raccommodées pour faire croire qu'ils viennent d'un pays éloigné.

Ce récit montre que les outres pouvaient se détériorer avec le temps et nécessiter des réparations.

Dans 1 Samuel 16.20, Isaï envoie à Saül du pain, du vin et un chevreau par l'intermédiaire de David. Le texte mentionne un récipient de vin, traduit par « outre » dans plusieurs versions.

Ces exemples confirment que les auditeurs de Jésus pouvaient comprendre l'image sans explication technique particulière.

La distinction entre une outre neuve et une outre ancienne possédait une signification pratique.

Une outre récemment préparée pouvait conserver une certaine souplesse.

Une outre ancienne, selon son état et ses conditions de conservation, pouvait devenir plus rigide et plus fragile.

Cette différence était déterminante lorsqu'il s'agissait de contenir un liquide susceptible de produire une pression intérieure.

4.3. Le vin nouveau et le processus de fermentation

Le vin nouveau évoqué par Jésus doit être compris dans le contexte des pratiques anciennes de vinification.

Après la récolte, les raisins étaient pressés pour en extraire le jus.

Ce jus contenait naturellement des sucres susceptibles d'être transformés en alcool sous l'action des levures.

Cette transformation, appelée fermentation alcoolique, s'accompagne notamment d'un dégagement de dioxyde de carbone.

Lorsque la fermentation se poursuit dans un récipient fermé, le gaz produit peut entraîner une augmentation de la pression intérieure.

Si le récipient ne permet pas à cette pression de s'évacuer ou de se répartir sans dommage, il risque de se rompre.

Le problème décrit par Jésus est donc matériellement compréhensible.

Une outre ancienne, devenue rigide ou fragilisée, pouvait ne pas résister à la pression produite par la fermentation.

Le récipient pouvait éclater, entraînant la perte du vin.

Il convient toutefois de préciser que toutes les outres anciennes ne se rompaient pas nécessairement et que toutes les méthodes de conservation du vin n'étaient pas identiques.

Jésus utilise une situation pratique suffisamment connue pour illustrer son enseignement.

Il ne cherche pas à exposer l'ensemble des techniques anciennes de vinification.

Le point essentiel demeure la nécessité d'utiliser un récipient adapté aux propriétés du vin nouveau.

4.4. Pourquoi les vieilles outres risquent-elles de se rompre ?

La fragilité des vieilles outres constitue le point central de la comparaison.

Avec le temps, une peau animale peut perdre une partie de sa souplesse.

Son exposition à l'air, aux variations de température et aux conditions d'utilisation peut contribuer à sa détérioration.

Une outre devenue rigide supporte moins facilement les déformations provoquées par une pression intérieure.

Lorsque du vin encore en fermentation y est introduit, cette pression peut augmenter.

Si les parois ne peuvent plus se déformer suffisamment, elles risquent de céder.

Jésus décrit alors deux conséquences.

La première est la rupture de l'outre.

La seconde est la perte du vin qu'elle contenait.

Le dommage concerne donc simultanément le récipient et son contenu.

Cette double perte distingue particulièrement la seconde comparaison de la première.

Dans le cas du vêtement, une réparation inadaptée aggrave une déchirure.

Dans le cas des outres, une mauvaise conservation peut entraîner la destruction du contenant et la perte de ce qu'il devait protéger.

La comparaison souligne ainsi l'importance de disposer de conditions appropriées pour accueillir une réalité nouvelle.

4.5. Que représente le vin nouveau ?

L'identification du vin nouveau constitue une question majeure dans l'interprétation de cette parabole.

Il est fréquent de considérer que le vin nouveau représente l'Évangile, la nouvelle alliance ou l'enseignement de Jésus.

Ces interprétations possèdent une cohérence théologique générale.

Cependant, le texte ne fournit pas explicitement une identification aussi précise.

Jésus ne déclare pas que le vin nouveau représente l'Évangile.

Il utilise une comparaison dont la signification doit être recherchée dans son contexte.

La question initiale concerne le jeûne des disciples.

Jésus explique que leur situation est différente parce que l'époux est présent.

Cette présence constitue la nouveauté fondamentale.

Les disciples de Jean-Baptiste se trouvent dans une situation d'attente.

Les disciples de Jésus vivent auprès du Messie annoncé.

Le vin nouveau peut donc être compris comme une image de la nouveauté introduite par la venue et le ministère de Jésus.

Cette nouveauté comprend son enseignement, son autorité et l'accomplissement des promesses divines.

Il serait néanmoins excessif de prétendre que chacun de ces aspects est directement représenté par le vin.

Le contexte permet d'identifier le principe général sans imposer une correspondance symbolique détaillée.

4.6. Que représentent les vieilles outres ?

L'interprétation des vieilles outres demande la même prudence.

Certaines lectures les identifient directement au judaïsme du premier siècle.

D'autres y voient la loi de Moïse, les traditions pharisiennes ou les anciennes structures religieuses.

Ces propositions doivent être examinées à la lumière du contexte.

Jésus répond à une interrogation concernant les pratiques de jeûne.

Ses interlocuteurs comparent les disciples de Jésus à ceux de Jean-Baptiste et aux pharisiens.

Les vieilles outres peuvent donc illustrer des cadres religieux ou des habitudes établies qui ne permettent pas de reconnaître convenablement la nouveauté de sa présence.

Cependant, cette interprétation ne doit pas conduire à considérer que toute la religion d'Israël serait devenue mauvaise.

Jésus lui-même participe à la vie religieuse de son peuple.

Il fréquente les synagogues (Luc 4.16).

Il célèbre les fêtes prescrites dans les Écritures (Jean 7.10 ; Luc 22.15).

Il affirme être venu accomplir la loi et les prophètes (Matthieu 5.17).

Il serait donc incorrect d'utiliser la parabole pour condamner indistinctement les pratiques religieuses juives.

Le problème concerne l'inadaptation de certaines attentes et pratiques à la nouveauté messianique.

La distinction porte sur la capacité d'accueillir l'accomplissement des promesses divines, et non sur une opposition entre un peuple ancien et un peuple nouveau.

4.7. Que représentent les outres neuves ?

La parabole ne s'arrête pas à l'impossibilité d'utiliser de vieilles outres.

Jésus indique une solution.

Le vin nouveau doit être placé dans des outres neuves.

Cette précision introduit une dimension positive.

Il ne suffit pas de constater que certaines pratiques anciennes sont inadaptées.

Il faut également reconnaître les conditions nécessaires pour accueillir la nouveauté.

Dans le contexte du ministère de Jésus, les outres neuves peuvent illustrer un cadre approprié à la réalité inaugurée par sa présence.

Certains interprètes y voient une disposition spirituelle renouvelée.

D'autres considèrent qu'elles représentent la communauté des disciples appelée à vivre selon l'enseignement du Messie.

Ces applications sont possibles, mais elles ne sont pas explicitement identifiées par Jésus.

Le texte ne permet donc pas d'affirmer avec certitude que les outres neuves représentent exclusivement l'Église ou le cœur régénéré.

L'enseignement principal demeure plus général.

Une réalité nouvelle exige des conditions adaptées à sa nature.

La venue du Messie ne peut être accueillie convenablement si l'on refuse de reconnaître les changements qu'elle introduit.

4.8. La nécessité d'une transformation intérieure

Bien que la parabole ne définisse pas explicitement les outres neuves comme une transformation du cœur, cette application peut être rapprochée de plusieurs enseignements bibliques.

Dans Ezéchiel 36.26-27, Dieu annonce :

« Je vous donnerai un cœur nouveau, et je mettrai en vous un esprit nouveau. »

Cette promesse concerne une transformation intérieure produite par l'action divine.

Dieu ne se contente pas de modifier extérieurement les pratiques de son peuple.

Il annonce une œuvre qui touche les dispositions profondes de l'être humain.

Jérémie 31.33 présente également la nouvelle alliance comme une intervention divine par laquelle la loi sera inscrite dans le cœur.

Ces passages montrent que l'accomplissement des promesses divines implique davantage qu'une réorganisation extérieure.

La relation avec Dieu doit être profondément renouvelée.

Cette perspective éclaire la portée spirituelle de la comparaison des outres.

Accueillir le Messie ne consiste pas simplement à ajouter quelques éléments de son enseignement à une vie religieuse inchangée.

Il s'agit de reconnaître son autorité et de recevoir la transformation que Dieu accomplit.

Toutefois, cette application doit être distinguée du sens immédiat de la parabole.

Jésus répond d'abord à une question concernant le jeûne et la situation particulière de ses disciples.

Les promesses prophétiques permettent d'approfondir cette réponse sans remplacer son contexte initial.

4.9. La nouvelle alliance annoncée par les prophètes

La comparaison du vin nouveau peut également être rapprochée de l'annonce biblique d'une nouvelle alliance.

Jérémie 31.31-34 annonce que Dieu établira une alliance nouvelle avec la maison d'Israël et la maison de Juda.

Cette alliance comporte plusieurs caractéristiques importantes.

Dieu promet d'inscrire sa loi dans le cœur de son peuple.

Il annonce une relation renouvelée avec ceux qui lui appartiennent.

Il promet également le pardon des péchés.

Cette annonce ne présente pas Dieu comme renonçant à sa fidélité envers Israël.

Elle révèle au contraire la poursuite de son dessein malgré les infidélités humaines.

Lors du dernier repas, Jésus établit explicitement un lien entre sa mort et la nouvelle alliance.

Luc 22.20 rapporte :

« Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang, qui est répandu pour vous. »

La nouvelle alliance trouve ainsi son fondement dans l'œuvre rédemptrice du Christ.

La parabole des outres, prononcée plus tôt dans son ministère, ne développe pas encore explicitement cette doctrine.

Cependant, elle annonce déjà que sa présence introduit une situation nouvelle qui ne peut être comprise

comme une simple continuation inchangée des pratiques antérieures.

Il est donc légitime d'étudier la parabole à la lumière de la nouvelle alliance, à condition de ne pas attribuer directement à chaque élément de l'image une signification que Jésus n'a pas formulée.

4.10. Le vin nouveau et la joie messianique

Le contexte immédiat de la parabole permet d'établir un autre rapprochement important.

Jésus vient de comparer sa présence à celle d'un époux au milieu des invités d'une fête nuptiale.

Cette image évoque la joie.

Or, dans plusieurs passages bibliques, le vin est associé à la réjouissance et à l'abondance.

Le Psaume 104.14-15 présente le vin comme l'un des produits de la terre qui réjouissent le cœur de l'homme.

Amos 9.13-14 utilise l'abondance du vin pour décrire la restauration future du peuple de Dieu.

Esaïe 25.6 évoque un festin préparé par l'Éternel pour tous les peuples.

Ces textes montrent que le vin peut participer au langage biblique de la bénédiction et de la joie.

Dans la parabole des outres, cette dimension peut être rapprochée de la présence de l'époux.

Les disciples de Jésus vivent un temps de joie parce que le Messie est présent.

Il serait cependant imprudent d'affirmer que le vin nouveau représente exclusivement la joie messianique.

La comparaison insiste explicitement sur les conditions nécessaires à sa conservation.

Le rapprochement avec la joie constitue donc un éclairage contextuel complémentaire, et non une identification symbolique certaine.

4.11. Pourquoi Jésus insiste-t-il sur la conservation des deux ?

La conclusion de Matthieu 9.17 mérite une attention particulière.

Jésus précise que le vin nouveau doit être placé dans des outres neuves afin que les deux soient conservés.

Cette déclaration montre que la solution proposée vise à éviter une double perte.

Le vin doit être préservé.

Les outres doivent également être préservées.

Le raisonnement repose donc sur une adaptation appropriée, et non sur une destruction volontaire.

Cette observation empêche de réduire la parabole à un appel général à rejeter tout ce qui appartient au passé.

Jésus ne présente pas la destruction des vieilles outres comme un objectif à atteindre.

Il explique qu'elles ne conviennent pas à l'usage envisagé.

De même, les outres neuves ne sont pas valorisées simplement parce qu'elles sont nouvelles.

Elles sont appropriées parce qu'elles possèdent les caractéristiques nécessaires pour contenir le vin.

Le critère déterminant n'est donc pas la nouveauté considérée comme une valeur indépendante.

Il est l'adéquation entre le contenu et le contenant.

Cette distinction possède une portée importante pour l'interprétation spirituelle.

La nouveauté du ministère de Jésus ne justifie pas toutes les innovations religieuses.

Elle exige que les pratiques des disciples correspondent réellement à son enseignement et à la situation créée par sa venue.

4.12. La nouveauté ne constitue pas une valeur absolue

Une erreur fréquente consiste à utiliser la parabole pour affirmer que toute nouveauté serait nécessairement préférable à ce qui existe déjà.

Une telle conclusion dépasse largement l'enseignement de Jésus.

Dans la comparaison, le vin nouveau doit être placé dans des outres neuves en raison de ses propriétés particulières.

Jésus ne déclare pas que tout ce qui est nouveau est automatiquement meilleur.

La parole supplémentaire de Luc 5.39 invite d'ailleurs à la prudence.

Elle évoque une personne qui, après avoir bu du vin vieux, ne désire pas immédiatement le nouveau.

Cette observation montre que la relation entre l'ancien et le nouveau ne peut être réduite à une opposition simpliste.

Dans l'ensemble des Écritures, la fidélité à la vérité divine demeure fondamentale.

Jude 3 invite les croyants à combattre pour la foi transmise aux saints une fois pour toutes.

Paul avertit également les Galates contre l'acceptation d'un évangile différent de celui qu'ils ont reçu (Galates 1.6-9).

Ces passages montrent que la nouveauté, à elle seule, ne garantit pas la vérité.

La parabole concerne une nouveauté particulière : celle introduite par la venue de Jésus-Christ.

Elle ne peut donc être utilisée pour justifier indistinctement toutes les transformations doctrinales ou religieuses.

4.13. Une mise en garde contre les structures religieuses rigides

La comparaison des outres peut également recevoir une application concernant les habitudes et les structures religieuses.

Une pratique peut avoir été appropriée dans certaines circonstances et devenir insuffisante lorsqu'une situation nouvelle apparaît.

Dans le récit évangélique, la question du jeûne illustre cette difficulté.

Les disciples de Jean-Baptiste et les pharisiens observent certaines pratiques.

Les disciples de Jésus vivent auprès du Messie.

Leurs circonstances ne sont donc pas identiques.

Vouloir imposer une uniformité absolue sans reconnaître cette différence reviendrait à ignorer la signification de la présence de Jésus.

Cette observation peut être appliquée avec prudence à la vie des communautés chrétiennes.

Les habitudes humaines ne doivent pas devenir des critères supérieurs à l'enseignement du Christ.

Cependant, cette application ne signifie pas que toute structure stable serait mauvaise.

L'Église est appelée à conserver fidèlement l'enseignement apostolique (Actes des apôtres 2.42).

Paul insiste également sur l'importance de l'ordre dans les assemblées (1 Corinthiens 14.40).

La parabole ne condamne donc pas l'organisation religieuse.

Elle met en garde contre l'inadaptation de pratiques qui empêcheraient de reconnaître et de vivre conformément à la révélation apportée par Jésus.

4.14. Le danger d'une réception superficielle de l'Évangile

La comparaison des outres peut conduire à une réflexion sur la manière dont une personne accueille l'enseignement de Jésus.

Il est possible d'admirer certaines paroles du Christ sans reconnaître pleinement son autorité.

Il est également possible d'adopter quelques pratiques chrétiennes tout en refusant que l'Évangile transforme les orientations fondamentales de la vie.

Cette difficulté apparaît dans plusieurs enseignements de Jésus.

Dans Matthieu 7.21, il déclare que tous ceux qui l'appellent Seigneur n'entreront pas nécessairement dans le royaume des cieux, mais ceux qui font la volonté de son Père.

Dans Luc 6.46, il demande :

« Pourquoi m'appelez-vous Seigneur, Seigneur ! et ne faites-vous pas ce que je dis ? »

Ces déclarations montrent que la reconnaissance de Jésus ne peut être réduite à une adhésion extérieure.

Elle implique une réponse concrète à son enseignement.

La parabole des outres peut illustrer cette nécessité d'une réception véritable.

Cependant, il convient de ne pas lui attribuer directement une doctrine complète de la conversion.

Son sens immédiat demeure lié à la nouveauté du ministère messianique et à la question des pratiques religieuses.

L'application personnelle découle de ce principe général, éclairé par les autres enseignements de Jésus.

4.15. Le rapport entre les deux comparaisons

Les images du vêtement et des outres doivent être étudiées ensemble.

Elles appartiennent au même enseignement et répondent à la même question.

La première montre qu'une réparation inadaptée peut aggraver une déchirure.

La seconde montre qu'un récipient inadapté peut provoquer la perte de son contenu et sa propre destruction.

Dans les deux cas, le problème réside dans une association qui ne tient pas compte des caractéristiques des éléments concernés.

Cependant, les deux images possèdent des accents différents.

Le vêtement évoque une tentative de réparation.

Les outres évoquent la nécessité d'une conservation appropriée.

Le vêtement souligne les conséquences d'une intervention mal conçue.

Les outres mettent en évidence les conditions nécessaires pour préserver une réalité nouvelle.

Ces deux aspects se complètent.

La nouveauté introduite par Jésus ne peut être réduite à une simple pièce ajoutée à des habitudes religieuses.

Elle doit être accueillie dans des conditions correspondant à sa véritable nature.

La présence du Messie transforme la compréhension des pratiques religieuses et inaugure une étape nouvelle dans l'accomplissement du dessein de Dieu.

4.16. Conclusion du chapitre

La comparaison du vin nouveau et des outres neuves approfondit l'enseignement introduit par l'image du vêtement.

Jésus utilise une réalité matérielle connue de ses auditeurs : le vin encore susceptible de fermenter exige un récipient capable de supporter les transformations qui se produisent.

Des outres anciennes, devenues rigides ou fragiles, risquent de se rompre sous l'effet de la pression.

La conséquence serait la perte du vin et des récipients.

La solution consiste à utiliser des outres neuves, adaptées à leur fonction.

Dans le contexte de la discussion sur le jeûne, cette image montre que la nouveauté introduite par la présence de Jésus ne peut être accueillie convenablement dans un cadre religieux incapable d'en reconnaître la signification.

La parabole ne condamne pas la loi de Moïse ni l'ensemble des pratiques anciennes.

Elle souligne la nécessité de comprendre l'accomplissement des promesses divines dans la personne du Messie.

Les applications concernant la transformation intérieure, la nouvelle alliance et la vie des disciples permettent d'approfondir cette perspective, à condition de distinguer les affirmations explicites du texte des interprétations théologiques.

La conclusion de Jésus insiste sur la conservation du vin et des outres.

Elle rappelle que l'objectif n'est pas la destruction de ce qui existe, mais l'accueil approprié de la réalité nouvelle.

5. Le vin vieux et le vin nouveau : comprendre la préférence pour l'ancien

Résumé du paragraphe : Luc 5.39 rapporte une déclaration de Jésus absente des récits de Matthieu et de Marc : celui qui a bu du vin vieux ne désire pas immédiatement le nouveau, car il considère que le vieux est bon. Cette précision complète la double parabole en introduisant la question des habitudes et de la difficulté à accueillir la nouveauté. Jésus ne condamne pas systématiquement ce qui est ancien et ne présente pas toute nouveauté comme supérieure. Il révèle plutôt les résistances que peut susciter son ministère chez ceux qui demeurent attachés à leurs pratiques religieuses habituelles.

5.1. Une déclaration propre à l'Évangile de Luc

Après avoir rapporté les comparaisons du vêtement et des outres, Luc ajoute une dernière parole de Jésus.

Luc 5.39 déclare :

« Et personne, après avoir bu du vin vieux, ne veut du nouveau, car il dit : Le vieux est bon. »

Cette déclaration n'apparaît ni dans Matthieu 9.16-17 ni dans Marc 2.21-22.

Elle constitue donc une particularité importante du troisième Évangile.

Jusqu'à ce verset, les trois évangélistes suivent une progression comparable. Jésus répond à une question concernant le jeûne, évoque la présence de l'époux, puis utilise les images du vêtement et des outres.

Luc prolonge cet enseignement en introduisant une observation concernant les préférences humaines.

Le sujet n'est plus seulement la compatibilité entre un contenu et son contenant.

Il concerne également la disposition de celui qui doit accueillir une réalité nouvelle.

Une personne habituée au vin vieux peut ne pas souhaiter boire du vin nouveau.

Elle apprécie ce qu'elle connaît et ne ressent pas nécessairement le besoin de changer.

Cette observation permet de comprendre une difficulté rencontrée par Jésus au cours de son ministère.

Ses interlocuteurs ne contestent pas toujours son enseignement parce qu'ils en ont examiné tous les arguments.

Ils peuvent également éprouver des difficultés à l'accueillir parce qu'il remet en question leurs habitudes religieuses.

5.2. La place du verset dans le raisonnement de Jésus

La déclaration de Luc 5.39 doit être interprétée dans la continuité des versets précédents.

Dans Luc 5.36, Jésus évoque l'incompatibilité entre une pièce prélevée sur un vêtement neuf et un vieux vêtement.

Dans Luc 5.37-38, il explique que le vin nouveau doit être placé dans des outres neuves.

Dans Luc 5.39, il ajoute que celui qui a bu du vin vieux ne désire pas le nouveau.

Cette progression fait apparaître deux aspects complémentaires.

Le premier concerne les conditions nécessaires pour accueillir une réalité nouvelle.

Le second concerne la volonté de l'accueillir.

Une outre neuve peut convenir au vin nouveau, mais encore faut-il que celui qui possède le vin accepte de l'utiliser.

De même, la nouveauté introduite par Jésus peut être annoncée et expliquée sans être immédiatement acceptée par ceux qui demeurent attachés à leurs habitudes.

Cette dernière application ne constitue pas une identification symbolique explicitement formulée par Jésus.

Elle découle de la place du verset dans l'ensemble de son enseignement.

La parole finale de Luc permet ainsi de passer de la question de l'adaptation à celle de la réception.

5.3. Le vin vieux dans la culture biblique

Pour comprendre la déclaration de Jésus, il faut éviter d'attribuer au vin vieux une valeur négative que le texte ne lui donne pas.

Dans l'Antiquité, certains vins étaient appréciés après une période de conservation.

Le vieillissement pouvait modifier leur goût et leur caractère.

Il ne faut toutefois pas supposer que tous les vins anciens étaient nécessairement meilleurs que tous les vins nouveaux.

Leur qualité dépendait notamment de leur préparation, de leur conservation et de leurs caractéristiques propres.

Jésus utilise ici une observation concernant les préférences.

Une personne habituée à un vin ancien peut apprécier son goût et ne pas rechercher immédiatement un autre vin.

Cette situation est suffisamment ordinaire pour servir de comparaison.

Le texte ne dit pas que cette préférence est toujours justifiée.

Il ne dit pas non plus qu'elle est nécessairement mauvaise.

Il rapporte simplement l'appréciation de celui qui a bu du vin vieux.

Cette distinction est essentielle.

La parole de Jésus décrit une réaction humaine avant de permettre une application au contexte religieux.

5.4. « Le vieux est bon » ou « Le vieux est meilleur » ?

Les traductions de Luc 5.39 ne présentent pas toutes exactement la même formulation.

Certaines indiquent :

« Le vieux est bon. »

D'autres traduisent :

« Le vieux est meilleur. »

Cette différence correspond à une variante dans la transmission du texte grec.

La forme *chrēstos* (χρηστός) signifie « bon » ou « agréable ».

La forme comparative *chrēstoteros* (χρηστότερος) signifie « meilleur ».

La première formulation exprime une appréciation favorable du vin ancien.

La seconde souligne plus explicitement sa supériorité dans l'esprit de celui qui le préfère.

Dans les deux cas, le raisonnement demeure comparable.

La personne qui a consommé du vin vieux considère qu'il lui convient et ne souhaite pas nécessairement en changer.

Cette différence textuelle ne modifie donc pas l'orientation générale du passage.

Elle invite cependant à la prudence lorsqu'on cherche à tirer des conclusions théologiques d'un mot particulier.

L'interprétation doit reposer sur l'ensemble du contexte, et non sur une nuance isolée.

5.5. Jésus affirme-t-il que l'ancien est supérieur au nouveau ?

À première vue, Luc 5.39 pourrait sembler contredire les comparaisons précédentes.

Jésus vient d'expliquer qu'il faut mettre le vin nouveau dans des outres neuves.

Pourquoi ajoute-t-il que le vin vieux est préféré ?

La difficulté disparaît lorsqu'on distingue deux questions.

Dans les versets 37-38, Jésus parle des conditions de conservation du vin nouveau.

Dans le verset 39, il parle de la préférence de celui qui a bu du vin vieux.

Les deux affirmations ne portent donc pas exactement sur le même sujet.

Le vin nouveau exige un contenant adapté.

Le vin vieux peut être apprécié par celui qui en a l'habitude.

Jésus ne déclare pas que le vin ancien serait objectivement supérieur dans toutes les circonstances.

Il rapporte l'appréciation d'une personne.

La formule « car il dit » est importante.

Elle présente le jugement de celui qui préfère le vin vieux.

Il serait donc excessif d'en conclure que Jésus établit ici une supériorité théologique générale de l'ancien sur le nouveau.

Il serait tout aussi excessif d'affirmer que cette préférence constitue nécessairement une faute morale.

Le contexte permet plutôt de comprendre que l'attachement à ce qui est connu peut rendre difficile l'accueil d'une nouveauté.

5.6. Le lien avec les disciples de Jean-Baptiste

La déclaration de Luc prend une signification particulière lorsqu'elle est rapprochée de la question initiale.

Dans Luc 5.33, les interlocuteurs de Jésus déclarent que les disciples de Jean jeûnent fréquemment et font des prières, tout comme ceux des pharisiens, tandis que les disciples de Jésus mangent et boivent.

La comparaison repose sur une différence visible de comportement.

Les disciples de Jean appartiennent à un mouvement marqué par l'appel à la repentance et par l'attente de la venue du Messie.

Jean-Baptiste avait annoncé celui qui devait venir après lui.

Dans Jean 1.29, il désigne Jésus comme l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde.

Dans Jean 3.28-30, Jean rappelle qu'il n'est pas le Christ et utilise lui-même l'image de l'époux.

Il déclare notamment :

« Il faut qu'il croisse, et que je diminue. » (Jean 3.30)

Cette déclaration montre que le ministère de Jean était orienté vers la reconnaissance de Jésus.

Il serait donc incorrect de présenter Jean-Baptiste comme un adversaire du ministère messianique.

Cependant, tous ceux qui avaient suivi Jean ne comprenaient pas nécessairement immédiatement les conséquences de la venue de Jésus.

La question du jeûne révèle cette difficulté.

Certains pouvaient continuer à considérer leurs pratiques habituelles comme le modèle auquel les disciples de Jésus devaient se conformer.

La parole sur le vin vieux permet de comprendre pourquoi cette attitude pouvait persister.

Une pratique familière peut sembler préférable simplement parce qu'elle est connue et appréciée.

5.7. Le lien avec les pharisiens

La même observation peut être appliquée, avec prudence, aux pharisiens mentionnés dans le contexte.

Les Évangiles montrent que plusieurs pharisiens accordaient une grande importance à certaines pratiques religieuses.

Le jeûne faisait partie de ces pratiques, comme l'illustre Luc 18.12.

Cependant, il serait incorrect de considérer tous les pharisiens comme formant un groupe parfaitement uniforme.

Les récits évangéliques présentent des attitudes diverses.

Nicodème, par exemple, vient interroger Jésus (Jean 3.1-21).

Plus tard, certains pharisiens devenus croyants sont mentionnés dans Actes des apôtres 15.5.

Il faut donc éviter toute généralisation excessive.

Dans la controverse sur le jeûne, la difficulté ne réside pas dans l'appartenance à un groupe religieux

particulier.

Elle concerne la manière dont les pratiques habituelles peuvent influencer la réception de l'enseignement de Jésus.

Lorsque des usages deviennent les critères principaux de la fidélité religieuse, ils risquent d'empêcher de reconnaître une intervention nouvelle de Dieu.

La parole sur le vin vieux illustre cette possibilité.

Elle ne constitue pas une condamnation collective du judaïsme ni des pharisiens.

Elle met en lumière une difficulté humaine qui peut apparaître dans différents contextes religieux.

5.8. La force des habitudes religieuses

Les habitudes jouent un rôle important dans la vie humaine.

Elles permettent d'organiser les comportements, de transmettre des pratiques et de maintenir une continuité entre les générations.

Dans le domaine religieux, elles peuvent contribuer à préserver la mémoire des enseignements reçus.

Elles ne sont donc pas nécessairement mauvaises.

Cependant, une habitude peut devenir problématique lorsqu'elle empêche d'examiner une réalité nouvelle à la lumière de la parole de Dieu.

C'est précisément la difficulté que révèle la controverse sur le jeûne.

Les interlocuteurs de Jésus connaissent certaines pratiques.

Ils constatent que ses disciples agissent différemment.

Leur première réaction consiste à demander pourquoi ceux-ci ne se conforment pas au modèle habituel.

Jésus répond en montrant que la situation a changé.

L'époux est présent.

Cette présence constitue un élément décisif que les pratiques anciennes ne permettent pas, à elles seules, de comprendre.

La parole sur le vin vieux souligne ainsi que l'attachement aux habitudes peut influencer le jugement.

Ce qui est familier peut paraître préférable avant même que la nouveauté ait été réellement examinée.

5.9. La difficulté de reconnaître l'accomplissement des promesses

L'Ancien Testament annonçait la venue du Messie et l'intervention décisive de Dieu en faveur de son peuple.

Les prophètes avaient présenté différentes dimensions de cette espérance.

Esaïe 9.5-6 annonçait la naissance d'un enfant appelé à exercer une autorité royale.

Ésaïe 53 décrivait les souffrances du serviteur de l'Éternel.

Jérémie 31.31-34 annonçait une nouvelle alliance.

Ezéchiel 36.26-27 promettait un cœur nouveau et l'action de l'Esprit de Dieu.

Ces annonces préparaient Israël à une intervention divine.

Cependant, l'accomplissement des promesses pouvait remettre en question certaines attentes.

Jésus ne correspondait pas toujours à la représentation que ses contemporains se faisaient du Messie.

Il fréquentait des publicains et des pécheurs.

Il annonçait le pardon des péchés.

Il enseignait avec autorité.

Il expliquait également que ses disciples ne devaient pas nécessairement reproduire toutes les pratiques religieuses observées par d'autres groupes.

La nouveauté de son ministère pouvait donc susciter des interrogations.

La parole sur le vin vieux permet d'éclairer cette difficulté.

L'attachement à une manière ancienne de comprendre les promesses peut rendre difficile la reconnaissance de leur accomplissement.

Cette application doit cependant rester liée au contexte.

Jésus ne déclare pas que toute compréhension antérieure des Écritures était erronée.

Il montre que sa venue exige une reconnaissance nouvelle de ce que Dieu accomplit.

5.10. L'ancien et le nouveau dans l'enseignement de Jésus

La relation entre l'ancien et le nouveau apparaît dans plusieurs enseignements de Jésus.

Matthieu 5.17 présente sa mission comme un accomplissement de la loi et des prophètes.

Matthieu 13.52 rapporte une autre comparaison :

« C'est pourquoi, tout scribe instruit de ce qui regarde le royaume des cieux est semblable à un maître de maison qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes. »

Cette déclaration est particulièrement importante.

Jésus ne présente pas systématiquement l'ancien et le nouveau comme deux réalités qui devraient s'exclure.

Il évoque au contraire un maître de maison capable de tirer de son trésor des éléments anciens et nouveaux.

Le contexte de Matthieu 13.52 est différent de celui de Luc 5.39.

Il ne faut donc pas confondre les deux enseignements.

Cependant, leur rapprochement montre qu'une opposition absolue entre ancien et nouveau ne correspond pas à l'ensemble de la pensée de Jésus.

La question déterminante concerne la place de chaque réalité dans le dessein divin.

Les promesses anciennes trouvent leur accomplissement en Christ.

Les pratiques religieuses doivent être comprises à la lumière de cet accomplissement.

La fidélité à Dieu ne consiste donc ni à rejeter systématiquement l'ancien ni à refuser toute nouveauté.

Elle consiste à reconnaître ce que Dieu a révélé et accompli.

5.11. La nouveauté du Messie ne signifie pas l'abandon d'Israël

Une interprétation excessive de la parabole pourrait conduire à considérer que les vieilles outres et le vin vieux représenteraient Israël, désormais rejeté au profit d'une réalité entièrement étrangère à son histoire.

Une telle lecture ne repose pas sur une identification explicite donnée par Jésus.

Elle risque également de négliger la continuité du dessein divin.

Jésus appartient au peuple d'Israël selon la chair.

Son ministère s'inscrit dans l'histoire des promesses faites aux patriarches.

Dans Matthieu 15.24, il déclare avoir été envoyé vers les brebis perdues de la maison d'Israël.

Paul rappelle dans Romains 9.4-5 que les alliances, la loi, le culte et les promesses appartiennent à l'histoire d'Israël, et que le Christ en est issu selon la chair.

Dans Romains 11.1, il pose la question :

« Dieu a-t-il rejeté son peuple ? »

Il répond :

« Loin de là ! »

Ces passages montrent qu'il serait incorrect d'utiliser la parabole des outres pour affirmer un rejet général et définitif d'Israël.

La nouveauté messianique correspond à l'accomplissement des promesses divines.

Elle ne signifie pas que Dieu aurait renoncé à sa fidélité.

La parole sur le vin vieux doit donc être interprétée comme une observation concernant la réception de la nouveauté, et non comme une condamnation globale de l'ancienne alliance ou du peuple juif.

5.12. Une préférence compréhensible, mais qui doit être examinée

La déclaration de Jésus possède une dimension particulièrement nuancée.

Celui qui a bu du vin vieux ne désire pas immédiatement le nouveau.

Cette préférence peut être compréhensible.

Elle repose sur une expérience antérieure.

Cependant, une préférence personnelle ne constitue pas nécessairement un jugement définitif sur la valeur d'une réalité.

Le fait d'apprécier ce qui est connu ne démontre pas que toute nouveauté serait mauvaise.

Inversement, le caractère nouveau d'une chose ne prouve pas qu'elle serait meilleure.

Cette distinction permet d'éviter deux attitudes opposées.

La première consiste à rejeter une réalité simplement parce qu'elle remet en question des habitudes.

La seconde consiste à accepter une nouveauté uniquement parce qu'elle paraît différente.

Dans le contexte biblique, le critère fondamental demeure la fidélité à la révélation divine.

Les interlocuteurs de Jésus doivent examiner son ministère à la lumière des Écritures et des œuvres qu'il accomplit.

Dans Jean 5.39, Jésus affirme que les Écritures rendent témoignage de lui.

Dans Jean 5.46, il déclare que Moïse a écrit à son sujet.

Ces affirmations montrent que la reconnaissance du Messie ne suppose pas l'abandon des Écritures anciennes.

Elle exige au contraire de comprendre leur témoignage.

5.13. L'application à la vie des disciples

La parole de Luc 5.39 peut également conduire les disciples de Jésus à examiner leur propre attitude.

Il serait facile de considérer que la difficulté d'accueillir la nouveauté concernait uniquement certains interlocuteurs du premier siècle.

Cependant, l'attachement aux habitudes constitue une réalité humaine plus générale.

Une communauté chrétienne peut développer des pratiques utiles qui, avec le temps, deviennent des habitudes profondément enracinées.

Ces pratiques peuvent contribuer à l'ordre, à l'enseignement et à la vie collective.

Mais elles ne doivent pas être placées au-dessus de la parole de Dieu.

Il convient donc de distinguer les enseignements bibliques des usages humains.

Les premiers doivent être reçus avec fidélité.

Les seconds doivent pouvoir être examinés à la lumière des Écritures.

Cette application ne signifie pas que les communautés chrétiennes devraient rechercher continuellement des innovations.

Paul recommande au contraire de demeurer attaché à l'enseignement reçu (2 Thessaloniciens 2.15).

L'objectif n'est pas de privilégier le changement.

Il est de maintenir la fidélité au Christ.

La parabole invite ainsi à éviter deux erreurs : l'attachement aveugle aux habitudes et la recherche irréfléchie de la nouveauté.

5.14. Le discernement spirituel face à la nouveauté

L'enseignement de Jésus doit être rapproché des exhortations bibliques concernant le discernement.

Dans 1 Thessaloniciens 5.21, Paul écrit :

« Mais examinez toutes choses ; retenez ce qui est bon. »

Cette recommandation établit un principe essentiel.

Une affirmation ne doit pas être acceptée uniquement parce qu'elle est nouvelle.

Elle ne doit pas davantage être rejetée simplement parce qu'elle diffère des habitudes.

Elle doit être examinée.

Dans Actes des apôtres 17.11, les Juifs de Bérée sont présentés favorablement parce qu'ils examinent quotidiennement les Écritures pour vérifier l'enseignement qu'ils reçoivent.

Leur attitude constitue un exemple de discernement.

Ils ne rejettent pas automatiquement le message de Paul.

Ils ne l'acceptent pas non plus sans examen.

Ils recherchent sa conformité aux Écritures.

Cette démarche éclaire l'application de Luc 5.39.

La préférence pour le vin vieux ne doit pas devenir un refus systématique d'examiner le nouveau.

Mais l'accueil de la nouveauté doit demeurer soumis à la vérité révélée par Dieu.

Dans le contexte du ministère de Jésus, cette vérité conduit à reconnaître celui que les Écritures annonçaient.

5.15. Une parole qui complète les deux comparaisons précédentes

La déclaration finale de Luc permet de mieux comprendre l'unité de l'ensemble.

La première comparaison concerne le vêtement.

Elle montre qu'une réparation inadaptée peut provoquer des dommages.

La seconde concerne les outres.

Elle explique qu'un contenu nouveau exige un récipient approprié.

La troisième observation concerne la préférence pour le vin ancien.

Elle montre que l'accueil d'une nouveauté peut être freiné par les habitudes.

Ces trois éléments forment une progression cohérente.

Il faut d'abord reconnaître qu'une association inadaptée peut être dommageable.

Il faut ensuite comprendre que la nouveauté exige des conditions appropriées.

Il faut enfin tenir compte de la difficulté humaine à abandonner certaines habitudes.

Cette progression éclaire la controverse sur le jeûne.

Les interlocuteurs de Jésus comparent les pratiques de ses disciples à celles d'autres groupes religieux.

Jésus leur répond que sa présence inaugure une situation particulière.

Il montre ensuite que cette nouveauté ne peut être réduite à une simple adaptation des usages existants.

Enfin, la parole conservée par Luc permet de comprendre pourquoi cette nouveauté peut être difficile à

accueillir.

L'ensemble constitue donc un enseignement cohérent sur la reconnaissance du ministère messianique.

5.16. Conclusion du chapitre

Luc 5.39 apporte une précision essentielle à la double parabole du vêtement et des outres.

Jésus constate que celui qui a bu du vin vieux ne désire pas immédiatement le nouveau, parce qu'il apprécie ce qu'il connaît déjà.

Cette déclaration ne signifie pas que l'ancien serait toujours supérieur au nouveau.

Elle ne signifie pas davantage que toute nouveauté serait nécessairement bonne.

Elle décrit une préférence humaine qui peut influencer la manière de recevoir une réalité nouvelle.

Dans le contexte de la discussion sur le jeûne, cette observation éclaire les difficultés rencontrées par certains interlocuteurs de Jésus.

Leurs habitudes religieuses pouvaient les empêcher de reconnaître immédiatement les conséquences de la présence du Messie.

Cependant, cette difficulté ne doit pas être transformée en une condamnation générale du judaïsme ou de l'ancienne révélation.

Jésus est venu accomplir la loi et les prophètes.

La nouveauté de son ministère s'inscrit dans la continuité du dessein divin.

La parole finale de Luc invite donc à une attitude de discernement.

Il ne faut ni rejeter systématiquement ce qui est nouveau ni abandonner sans examen ce qui a été transmis.

Il faut reconnaître la vérité de Dieu et accueillir l'accomplissement de ses promesses en Jésus-Christ.

6. La signification théologique de la parabole : accomplissement des Écritures et nouvelle alliance

Résumé du paragraphe : La double parabole du drap neuf et des outres neuves révèle la nouveauté décisive introduite par la venue de Jésus-Christ. Cette nouveauté ne constitue pas une rupture avec le dessein de Dieu révélé dans l'Ancien Testament, mais l'accomplissement des promesses annoncées par les prophètes. La présence du Messie transforme la situation de ses disciples, tandis que sa mort et sa résurrection établissent les fondements de la nouvelle alliance. La parabole doit ainsi être comprise dans la continuité de l'histoire du salut, en distinguant son enseignement immédiat des développements théologiques éclairés par l'ensemble des Écritures.

6.1. Une parabole qui dépasse la question du jeûne

La discussion qui précède la double parabole concerne une pratique religieuse précise : le jeûne.

Les disciples de Jean-Baptiste et les pharisiens jeûnent, tandis que les disciples de Jésus ne suivent pas les mêmes usages dans les circonstances observées.

Jésus aurait pu répondre en précisant simplement les jours ou les conditions dans lesquels ses disciples devaient jeûner.

Il choisit une autre démarche.

Il explique d'abord que la présence de l'époux rend le jeûne inapproprié lorsqu'il exprime l'affliction. Il annonce ensuite que ses disciples jeûneront lorsque l'époux leur sera enlevé.

Enfin, il utilise les comparaisons du vêtement et des outres.

Cette progression montre que la question fondamentale dépasse l'organisation d'une pratique religieuse.

Elle concerne l'identité de Jésus et la signification de sa présence.

Les disciples ne vivent plus seulement dans l'attente de la venue du Messie.

Ils vivent auprès de celui dont Jean-Baptiste avait annoncé l'arrivée.

La nouveauté n'est donc pas d'abord une nouvelle règle.

Elle réside dans un événement : **le Messie est venu**.

C'est cette réalité qui transforme la compréhension des pratiques religieuses et donne à la parabole sa portée théologique.

6.2. La continuité du dessein de Dieu

L'une des principales difficultés d'interprétation consiste à comprendre la relation entre la nouveauté apportée par Jésus et la révélation antérieure.

Une lecture superficielle pourrait laisser penser que Jésus oppose deux systèmes religieux totalement étrangers l'un à l'autre.

L'ancien serait devenu inutile, tandis que le nouveau devrait entièrement le remplacer.

Cependant, une telle interprétation ne correspond pas à l'ensemble de l'enseignement biblique.

Dans Matthieu 5.17, Jésus déclare :

« Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir. »

Cette affirmation constitue un principe essentiel.

Jésus ne présente pas son ministère comme une négation des Écritures.

Il affirme au contraire qu'il vient en accomplir la signification et les promesses.

Dans Luc 24.27, après sa résurrection, il explique aux deux disciples sur le chemin d'Emmaüs ce qui le concerne dans les Écritures, en commençant par Moïse et les prophètes.

Luc 24.44 confirme cette continuité en mentionnant la loi de Moïse, les prophètes et les psaumes.

L'ensemble de ces passages montre que la venue de Jésus appartient à un dessein divin annoncé depuis longtemps.

La nouveauté messianique ne signifie donc pas que Dieu aurait abandonné son projet initial.

Elle signifie que ce projet entre dans une étape décisive de son accomplissement.

6.3. La différence entre une promesse et son accomplissement

Pour comprendre la relation entre l'ancien et le nouveau, il faut distinguer une promesse de son accomplissement.

Une promesse annonce une réalité future.

Son accomplissement rend cette réalité présente.

Les deux étapes appartiennent à une même histoire, mais elles ne correspondent pas à une situation identique.

Cette distinction éclaire la réponse de Jésus concernant le jeûne.

Jean-Baptiste annonçait la venue du Messie.

Son ministère était marqué par l'appel à la repentance et la préparation du peuple.

Lorsque Jésus commence son ministère public, celui qui était annoncé est désormais présent.

Les disciples de Jésus vivent donc une situation différente de celle des disciples de Jean.

Cette différence ne signifie pas que la mission de Jean était erronée.

Elle signifie que cette mission atteignait son objectif.

Dans Jean 3.29, Jean-Baptiste utilise lui-même l'image de l'époux et exprime sa joie à la voix de celui-ci.

Cette déclaration possède une importance particulière pour comprendre Matthieu 9.15, Marc 2.19-20 et Luc 5.34-35.

Jean ne considère pas la venue de Jésus comme une menace pour sa propre mission.

Il y reconnaît l'accomplissement de ce qu'il annonçait.

La parabole du vêtement et des outres doit être comprise dans cette même perspective.

La nouveauté ne détruit pas la vérité de la promesse.

Elle transforme la situation parce que la promesse s'accomplit.

6.4. La présence de l'époux comme événement messianique

La première réponse de Jésus à ses interlocuteurs repose sur l'image de l'époux.

Cette image possède une profondeur particulière dans les Écritures.

Esaïe 54.5 présente l'Éternel comme l'époux de son peuple.

Osée 2.16-20 annonce le rétablissement d'une relation d'alliance à travers le langage du mariage.

Dans ces passages, l'union conjugale sert à exprimer la fidélité de Dieu et son engagement envers son peuple.

Lorsque Jésus se présente comme l'époux dont la présence provoque la joie, son enseignement prend donc une signification qui dépasse une simple comparaison sociale.

Il associe sa présence à un temps particulier de réjouissance.

Cette interprétation doit toutefois rester mesurée.

La parabole ne contient pas une explication explicite de tous les passages prophétiques utilisant l'image du mariage.

Elle permet néanmoins de reconnaître une correspondance entre le langage employé par Jésus et les promesses bibliques de restauration.

La présence de l'époux annonce que le temps attendu est arrivé.

Les disciples doivent comprendre leur situation à partir de cette présence.

Leur relation avec Jésus devient le facteur déterminant de leur comportement.

C'est pourquoi la question du jeûne ne peut être résolue par une simple comparaison avec les pratiques d'autres groupes religieux.

6.5. L'enlèvement de l'époux et la perspective de la Passion

Jésus annonce que l'époux sera enlevé.

Matthieu 9.15, Marc 2.20 et Luc 5.35 conservent cette déclaration.

Elle introduit une perspective nouvelle dans un enseignement consacré à la joie.

La présence de l'époux ne se prolongera pas indéfiniment sous sa forme actuelle.

Une séparation interviendra.

Dans la perspective de l'ensemble des Évangiles, cette annonce peut être rapprochée de la Passion.

Jésus sera arrêté, condamné et crucifié.

Il avait également annoncé à plusieurs reprises sa mort et sa résurrection.

Matthieu 16.21, Marc 8.31 et Luc 9.22 présentent notamment ces annonces.

La déclaration concernant l'enlèvement de l'époux apparaît donc comme une première indication de la séparation douloureuse que ses disciples connaîtront.

Cependant, il faut distinguer la portée de cette parole pour les premiers auditeurs de sa compréhension à la lumière des événements ultérieurs.

Au moment de la controverse sur le jeûne, Jésus ne fournit pas encore une explication détaillée de sa mort.

La signification complète de son annonce apparaît progressivement dans le récit évangélique.

Cette précision rappelle que la nouveauté messianique ne se limite pas à la joie de la présence de Jésus.

Elle comprend également son sacrifice et les événements par lesquels Dieu accomplit son œuvre de salut.

6.6. La nouvelle alliance annoncée par Jérémie

L'une des principales promesses permettant de comprendre la nouveauté apportée par Jésus se trouve dans Jérémie 31.31-34.

Dieu annonce :

« Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, où je ferai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une

alliance nouvelle. »

Le prophète présente plusieurs caractéristiques de cette alliance.

Elle ne sera pas simplement une répétition de la situation vécue après la sortie d'Égypte.

Dieu promet d'inscrire sa loi dans le cœur de son peuple.

Il annonce une relation renouvelée avec ceux qui lui appartiennent.

Il promet également le pardon des péchés.

La nouvelle alliance comporte donc une transformation profonde de la relation entre Dieu et son peuple.

Elle ne consiste pas seulement en une modification extérieure des pratiques religieuses.

Elle touche la fidélité, la connaissance de Dieu et le pardon.

Cette promesse éclaire la nouveauté du ministère de Jésus.

Cependant, la parabole des outres ne cite pas directement Jérémie 31.

Il serait donc excessif d'affirmer que Jésus identifie explicitement les outres neuves à la nouvelle alliance.

Le rapprochement repose sur la cohérence entre l'enseignement de Jésus et les promesses prophétiques.

La parabole annonce une nouveauté qui exige d'être reconnue.

Jérémie permet de comprendre que cette nouveauté appartient au dessein divin annoncé depuis plusieurs siècles.

6.7. La nouvelle alliance établie par Jésus-Christ

Le Nouveau Testament établit explicitement un lien entre Jésus et la nouvelle alliance.

Lors du dernier repas, Jésus déclare :

« Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang, qui est répandu pour vous. » (Luc 22.20)

Cette affirmation donne une signification décisive à sa mort.

La nouvelle alliance annoncée par Jérémie trouve son fondement dans le sacrifice du Christ.

Paul rapporte également les paroles de Jésus concernant la coupe dans 1 Corinthiens 11.25.

L'épître aux Hébreux développe cette perspective.

Hébreux 8.6 présente Jésus comme le médiateur d'une alliance supérieure, établie sur de meilleures promesses.

Hébreux 8.8-12 cite longuement Jérémie 31.31-34.

Hébreux 9.15 affirme que Jésus est le médiateur d'une nouvelle alliance.

Ces passages montrent que la nouveauté chrétienne ne se réduit pas à une réforme morale ou à une modification des pratiques religieuses.

Elle repose sur l'œuvre rédemptrice de Jésus-Christ.

Le pardon des péchés, l'accès à Dieu et la relation d'alliance trouvent leur fondement dans son sacrifice.

La parabole du vin nouveau peut être rapprochée de cette réalité.

Cependant, il faut respecter la progression de la révélation évangélique.

Au moment où Jésus prononce la parabole, il répond directement à une controverse concernant le jeûne.

La doctrine de la nouvelle alliance sera explicitement développée à l'approche de sa mort et dans l'enseignement apostolique.

6.8. La transformation du cœur annoncée par Ézéchiel

Ezéchiel 36.25-27 présente une autre promesse fondamentale.

Dieu annonce qu'il purifiera son peuple, lui donnera un cœur nouveau et mettra en lui son Esprit.

Cette transformation intérieure constitue une dimension essentielle du rétablissement annoncé.

Le prophète ne décrit pas simplement l'adoption de nouvelles pratiques.

Il annonce une intervention divine capable de modifier les dispositions profondes de l'être humain.

Cette promesse peut être rapprochée de l'enseignement de Jésus concernant la nécessité d'une transformation intérieure.

Dans Jean 3.3-8, Jésus explique à Nicodème la nécessité de naître de nouveau, ou d'en haut, et souligne l'action de l'Esprit.

Dans Matthieu 15.18-20, il rappelle que les paroles et les comportements mauvais procèdent du cœur.

Ces passages montrent que la relation avec Dieu ne peut être réduite à une conformité extérieure.

La transformation doit atteindre la personne elle-même.

Cette perspective permet une application spirituelle de la parabole des outres.

La nouveauté apportée par Jésus ne peut être accueillie convenablement par une simple modification superficielle des habitudes.

Elle appelle une transformation profonde.

Il faut toutefois éviter d'affirmer que les outres neuves représentent explicitement le cœur régénéré.

Cette correspondance constitue une application théologique possible, éclairée par d'autres passages bibliques.

Le sens immédiat de la parabole demeure lié à la situation nouvelle créée par la présence du Messie.

6.9. La loi de Moïse et son accomplissement en Christ

La relation entre la loi de Moïse et la nouvelle alliance exige une distinction rigoureuse.

La loi donnée à Israël appartenait à une alliance établie par Dieu.

Elle ne peut donc être présentée comme une erreur humaine.

Paul affirme dans Romains 7.12 que la loi est sainte et que le commandement est saint, juste et bon.

Cependant, le Nouveau Testament distingue la valeur de la loi et son rôle dans l'histoire du salut.

Dans Galates 3.24-25, Paul présente la loi comme ayant exercé une fonction de pédagogue conduisant

au Christ.

Dans Romains 10.4, il affirme que Christ est la fin, ou l'aboutissement, de la loi pour la justification de celui qui croit.

Ces passages montrent que la venue de Jésus modifie la relation du croyant à la loi dans le cadre de l'accomplissement messianique.

Il ne s'agit pas de déclarer que les commandements divins étaient mauvais.

Il s'agit de reconnaître que leur place doit être comprise à la lumière de l'œuvre du Christ.

Cette distinction est importante pour interpréter les vieilles outres.

La parabole ne permet pas d'identifier directement la loi de Moïse à un récipient défectueux.

Elle montre qu'une situation nouvelle ne peut être traitée comme si rien n'avait changé.

L'accomplissement des promesses divines exige une compréhension renouvelée de la relation entre la loi, la foi et le Messie.

6.10. Le salut par la grâce et non par les pratiques religieuses

La controverse sur le jeûne révèle une question plus large : quelle place les pratiques religieuses occupent-elles dans la relation avec Dieu ?

Le jeûne peut être une expression authentique de piété.

Cependant, il ne constitue pas en lui-même le fondement du salut.

Dans Ephésiens 2.8-9, Paul affirme :

« Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, c'est le don de Dieu. Ce n'est point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie. »

Cette déclaration distingue clairement le salut accordé par Dieu des œuvres humaines.

Elle ne signifie pas que l'obéissance serait inutile.

Ephésiens 2.10 précise que les croyants sont créés en Jésus-Christ pour de bonnes œuvres.

La différence concerne le fondement de la relation avec Dieu.

Les pratiques religieuses ne produisent pas le salut.

Elles peuvent exprimer la foi et l'obéissance de ceux qui appartiennent à Dieu.

Cette distinction éclaire la controverse sur le jeûne.

Les disciples de Jésus ne doivent pas être jugés uniquement selon leur conformité extérieure aux habitudes d'autres groupes.

La question déterminante concerne leur relation avec le Messie.

Cependant, il serait incorrect de prétendre que la parabole expose directement la doctrine paulinienne de la justification.

Le rapprochement constitue un développement théologique fondé sur l'ensemble du Nouveau Testament.

6.11. La nouveauté de la vie en Christ

Paul emploie à plusieurs reprises le langage de la nouveauté pour décrire la vie chrétienne.

Dans 2 Corinthiens 5.17, il écrit :

« Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature. Les choses anciennes sont passées ; voici, toutes choses sont devenues nouvelles. »

Dans Romains 6.4, il explique que les croyants doivent marcher en nouveauté de vie.

Dans Ephésiens 4.22-24, il oppose la conduite de l'homme ancien à celle de l'homme nouveau, créé selon Dieu.

Ces passages présentent la transformation chrétienne comme une réalité profonde.

Elle concerne la relation avec Dieu, les dispositions intérieures et le comportement.

Cette nouveauté ne consiste pas simplement à ajouter quelques pratiques religieuses à une existence inchangée.

Elle découle de l'union avec Jésus-Christ.

La comparaison du vêtement peut illustrer cette distinction.

Une pièce neuve ajoutée extérieurement ne transforme pas la nature du vêtement ancien.

De même, une simple modification extérieure ne constitue pas à elle seule la transformation décrite par Paul.

Cependant, il convient de distinguer l'illustration de l'enseignement explicite.

Jésus ne développe pas directement dans cette parabole la doctrine de l'union avec Christ.

Les textes apostoliques permettent d'approfondir la signification de la nouveauté chrétienne, mais ne doivent pas être présentés comme une explication donnée par Jésus à chaque élément de l'image.

6.12. La place du Saint-Esprit dans la nouvelle alliance

La nouveauté apportée par Jésus est également liée à l'œuvre du Saint-Esprit.

Jean-Baptiste avait annoncé que celui qui viendrait après lui baptiserait du Saint-Esprit (Matthieu 3.11 ; Marc 1.8 ; Luc 3.16).

Cette promesse distingue le ministère préparatoire de Jean de l'œuvre du Messie.

Dans Jean 14.16-17, Jésus annonce à ses disciples la venue du Consolateur, l'Esprit de vérité.

Dans Jean 16.7, il explique que son départ précédera l'envoi du Consolateur.

Après sa résurrection, il ordonne à ses disciples d'attendre la promesse du Père (Actes des apôtres 1.4-5).

Actes 2 rapporte l'effusion du Saint-Esprit à la Pentecôte.

Pierre explique cet événement en citant Joël 3.1-5, selon la numérotation habituelle des Bibles françaises.

Cette succession montre que la venue de Jésus inaugure une étape nouvelle dans l'accomplissement des promesses divines.

L'action du Saint-Esprit occupe une place essentielle dans cette étape.

La parabole des outres ne mentionne cependant pas directement l'Esprit.

Il serait donc excessif d'affirmer que le vin nouveau représente nécessairement le Saint-Esprit.

Une telle identification dépasse les indications explicites du texte.

Le rapprochement peut éclairer la nouveauté de l'ère messianique, mais il ne doit pas remplacer le sens premier de la comparaison.

6.13. La formation d'une communauté de disciples

La venue de Jésus entraîne également la formation d'une communauté rassemblée autour de sa personne.

Il appelle des hommes et des femmes à le suivre.

Il choisit douze apôtres (Marc 3.13-19 ; Luc 6.12-16).

Il leur enseigne les exigences du royaume de Dieu.

Il leur confie ensuite la mission de faire des disciples parmi toutes les nations (Matthieu 28.18-20).

Cette communauté se distingue par sa relation avec Jésus.

Elle ne repose pas simplement sur l'adhésion à un ensemble de pratiques religieuses.

Elle se constitue autour de celui que les disciples reconnaissent comme le Messie.

Après la Pentecôte, Actes des apôtres 2.42 décrit les premiers croyants comme persévérant dans l'enseignement des apôtres, la communion fraternelle, la fraction du pain et les prières.

Cette organisation montre que la nouveauté chrétienne ne signifie pas l'absence de pratiques communautaires.

Elle entraîne au contraire l'établissement d'une vie collective structurée autour de l'enseignement du Christ.

Certains interprètes considèrent que les outres neuves peuvent symboliser cette communauté nouvelle.

Cette application possède une cohérence générale.

Cependant, Jésus ne fournit pas une telle identification dans la parabole.

Il est donc préférable de présenter cette interprétation comme une possibilité théologique plutôt que comme une signification explicitement établie.

6.14. La continuité des promesses faites à Israël

La nouvelle alliance doit également être comprise dans la continuité des promesses faites à Israël.

Jérémie 31.31 précise qu'elle est annoncée à la maison d'Israël et à la maison de Juda.

Cette indication ne doit pas être négligée.

La venue de Jésus ne constitue pas l'apparition d'un dessein divin indépendant de l'histoire d'Israël.

Elle appartient à l'accomplissement des promesses faites aux patriarches et développées par les prophètes.

Dans Romains 15.8, Paul affirme que Christ a été serviteur des circoncis pour confirmer les promesses faites aux pères.

Dans Romains 11, il utilise l'image de l'olivier pour expliquer la relation entre Israël et les croyants issus des nations.

Les branches issues de l'olivier sauvage sont greffées sur l'olivier cultivé.

Cette image souligne que les croyants issus des nations participent à des bénédictions enracinées dans les promesses divines.

Elle ne justifie pas une attitude de supériorité envers Israël.

Paul avertit explicitement les croyants des nations de ne pas se glorifier aux dépens des branches (Romains 11.17-21).

Cette perspective permet d'éviter une interprétation abusive de la parabole des outres.

Les vieilles outres ne doivent pas être identifiées automatiquement au peuple juif, comme si Jésus annonçait sa disparition ou son rejet définitif.

La nouveauté messianique doit être comprise dans la fidélité de Dieu à ses promesses.

6.15. Le risque d'opposer artificiellement l'Ancien et le Nouveau Testament

La parabole du drap neuf et des outres neuves a parfois été utilisée pour établir une opposition radicale entre l'Ancien Testament et le Nouveau Testament.

Selon cette lecture, l'ancienne révélation serait devenue inutile, tandis que la nouvelle devrait être comprise indépendamment d'elle.

Une telle opposition ne correspond pas à la manière dont Jésus et les apôtres utilisent les Écritures.

Jésus cite régulièrement la loi, les prophètes et les psaumes.

Les apôtres expliquent son ministère en s'appuyant sur les textes de l'Ancien Testament.

Dans Actes des apôtres 2.25-36, Pierre utilise notamment les psaumes pour annoncer la résurrection et l'exaltation de Jésus.

Dans Actes des apôtres 13.32-39, Paul présente l'Évangile comme l'accomplissement des promesses faites aux pères.

Dans 2 Timothée 3.15-17, les Écritures sont présentées comme capables de rendre sage à salut par la foi en Jésus-Christ et comme utiles pour l'enseignement.

Ces passages montrent que la révélation antérieure conserve une place essentielle dans la compréhension du Christ.

La nouveauté du Nouveau Testament ne réside donc pas dans la négation de l'Ancien.

Elle réside dans l'accomplissement des promesses et dans la révélation de leur pleine signification en Jésus-Christ.

La parabole des outres ne doit pas être détachée de cette continuité.

6.16. La nécessité de distinguer le sens premier et les applications théologiques

L'étude de cette parabole fait apparaître plusieurs niveaux de compréhension.

Le premier correspond au contexte immédiat.

Jésus répond à une question concernant le jeûne et explique pourquoi la présence de l'époux modifie la situation de ses disciples.

Le deuxième concerne le principe illustré par les comparaisons.

Une réalité nouvelle ne peut être associée à une situation ancienne sans tenir compte de leur compatibilité.

Le troisième concerne les développements théologiques éclairés par l'ensemble des Écritures.

La venue de Jésus accomplit les promesses messianiques, conduit à l'établissement de la nouvelle alliance et inaugure une vie nouvelle pour ceux qui croient en lui.

Ces trois niveaux sont liés, mais ils ne doivent pas être confondus.

Il serait incorrect de prétendre que chaque détail de la parabole possède une correspondance doctrinale explicitement donnée par Jésus.

Par exemple, le texte n'identifie pas directement :

- le vin nouveau au Saint-Esprit ;
- les outres neuves à l'Église ;
- les vieilles outres au peuple d'Israël ;
- le vieux vêtement à la loi de Moïse.

Ces propositions peuvent apparaître dans certaines interprétations, mais elles dépassent les indications explicites du passage.

La méthode la plus rigoureuse consiste à conserver le sens établi par le contexte et à présenter les rapprochements théologiques comme des développements complémentaires.

Cette distinction permet de respecter à la fois la précision du texte et l'unité de la révélation biblique.

6.17. Une nouveauté fondée sur la personne de Jésus-Christ

Au terme de cette réflexion, un élément apparaît comme central.

La nouveauté annoncée par la parabole ne repose pas d'abord sur une méthode religieuse différente.

Elle repose sur la personne de Jésus-Christ.

C'est parce que l'époux est présent que les disciples vivent une situation nouvelle.

C'est parce que le Messie est venu que les pratiques religieuses doivent être comprises autrement.

C'est parce que Jésus accomplit les promesses divines que l'histoire du salut entre dans une étape décisive.

Cette perspective permet de comprendre pourquoi la double parabole ne peut être réduite à une simple exhortation au changement.

Jésus ne déclare pas que les hommes doivent rechercher continuellement des nouveautés.

Il affirme, dans le contexte de son ministère, qu'une réalité nouvelle est désormais présente.

Cette réalité exige d'être reconnue.

Elle ne peut être accueillie convenablement si l'on cherche à la réduire aux catégories religieuses qui existaient avant sa manifestation.

La question fondamentale devient donc celle de l'identité du Messie et de la réponse que sa venue appelle.

6.18. Conclusion du chapitre

La signification théologique de la parabole du drap neuf et des outres neuves s'enracine dans la venue de Jésus-Christ.

La discussion sur le jeûne révèle une différence entre la situation des disciples de Jean-Baptiste et celle des disciples de Jésus.

Les premiers appartiennent à un ministère préparatoire.

Les seconds vivent auprès du Messie annoncé.

Cette nouveauté ne constitue pas une rupture avec les promesses de Dieu.

Elle correspond à leur accomplissement.

Les annonces de Jérémie concernant la nouvelle alliance et celles d'Ézéchiel concernant la transformation du cœur trouvent leur prolongement dans l'œuvre de Jésus-Christ.

Sa mort établit le fondement de la nouvelle alliance, tandis que sa résurrection et l'envoi du Saint-Esprit inaugurent une étape nouvelle dans la vie du peuple de Dieu.

Cependant, la parabole elle-même ne développe pas explicitement l'ensemble de ces doctrines.

Elle en présente un principe fondamental : la nouveauté introduite par le Messie doit être reconnue et accueillie dans des conditions appropriées.

Cette compréhension permet d'éviter deux erreurs.

La première consisterait à réduire Jésus à un réformateur venu améliorer quelques pratiques religieuses.

La seconde consisterait à opposer sa révélation à l'ensemble des Écritures antérieures.

Jésus accomplit les promesses de Dieu et inaugure une situation nouvelle pour ceux qui le suivent.

7. Les conséquences pratiques de la parabole pour les disciples de Jésus

Résumé du paragraphe : La parabole du drap neuf et des outres neuves ne constitue pas seulement une explication donnée à des interlocuteurs du premier siècle. Elle révèle des principes durables concernant la relation entre les disciples et Jésus-Christ. La présence du Messie transforme la signification des pratiques religieuses, sans supprimer la nécessité de la prière, du jeûne et de l'obéissance. Elle invite également à distinguer les commandements divins des traditions humaines, à accueillir la transformation intérieure annoncée par les Écritures et à exercer un discernement fidèle à la parole de

Dieu.

7.1. Une vie religieuse centrée sur Jésus-Christ

La première conséquence de la parabole concerne la place de Jésus dans la vie de ses disciples.

La question initiale porte sur une pratique extérieure : le jeûne.

Les interlocuteurs de Jésus comparent les comportements de plusieurs groupes religieux. Ils cherchent à comprendre pourquoi ses disciples ne suivent pas les mêmes usages.

Jésus déplace le centre de la discussion.

Il ne commence pas par défendre une méthode particulière. Il attire l'attention sur sa propre présence.

L'époux est au milieu des invités.

Cette présence explique leur comportement.

Le principe est essentiel : la vie des disciples doit être comprise à partir de leur relation avec Jésus-Christ.

Dans Jean 15.4-5, Jésus utilise l'image du cep et des sarments pour montrer que ses disciples doivent demeurer en lui afin de porter du fruit.

Dans Jean 14.15, il établit un lien direct entre l'amour envers lui et l'obéissance à ses commandements.

Ces passages montrent que la fidélité chrétienne ne peut être réduite à l'accomplissement d'habitudes religieuses.

Elle repose sur une relation avec le Christ qui se manifeste par l'obéissance.

La parabole des outres ne développe pas directement l'ensemble de cette doctrine. Elle en révèle cependant un principe fondamental : les pratiques des disciples doivent correspondre à la réalité de leur relation avec le Messie.

7.2. Le jeûne conserve-t-il une place dans la vie chrétienne ?

La réponse de Jésus permet d'affirmer que le jeûne n'est pas supprimé.

Dans Matthieu 9.15, il annonce que ses disciples jeûneront lorsque l'époux leur sera enlevé.

Cette déclaration empêche d'interpréter la parabole comme une interdiction générale du jeûne.

Jésus avait d'ailleurs déjà abordé cette pratique dans le Sermon sur la montagne.

Matthieu 6.16-18 rapporte ses instructions concernant la manière de jeûner.

Il condamne l'attitude de ceux qui cherchent à attirer l'attention sur leur piété.

Il enseigne au contraire que le jeûne doit être pratiqué devant Dieu, sans recherche de reconnaissance humaine.

La distinction est importante.

Jésus ne rejette pas la pratique.

Il en corrige les motivations.

Le livre des Actes confirme que le jeûne demeure présent dans la vie des premiers chrétiens.

Actes des apôtres 13.2-3 rapporte que les croyants d'Antioche jeûnent et prient dans le contexte de l'envoi de Barnabas et de Saul.

Actes des apôtres 14.23 mentionne également la prière et le jeûne lors de l'établissement d'anciens dans les Églises.

Ces passages montrent que les premiers disciples n'ont pas considéré le jeûne comme une pratique définitivement abandonnée.

Cependant, le Nouveau Testament n'impose pas à tous les chrétiens un calendrier universel de jeûnes réguliers.

Le jeûne apparaît comme une pratique pouvant accompagner la prière, la consécration et certaines décisions importantes.

Il ne constitue pas une condition du salut.

7.3. Le jeûne ne doit pas devenir un critère de supériorité spirituelle

La controverse rapportée par les Évangiles révèle le danger de comparer la valeur spirituelle des personnes uniquement à partir de leurs pratiques extérieures.

Les interlocuteurs de Jésus constatent que certains disciples jeûnent et que d'autres ne le font pas dans les mêmes circonstances.

Ils semblent considérer cette différence comme suffisamment importante pour demander une explication.

Jésus montre que le comportement de ses disciples possède une raison légitime.

La présence de l'époux transforme la situation.

Cette réponse rappelle qu'une pratique religieuse ne peut être évaluée indépendamment de son contexte et de sa signification.

Dans Luc 18.9-14, Jésus raconte la parabole du pharisien et du publicain.

Le pharisien mentionne notamment qu'il jeûne deux fois par semaine.

Cependant, sa confiance en sa propre justice et son mépris des autres contrastent avec l'humilité du publicain.

Jésus conclut que ce dernier retourne chez lui justifié plutôt que l'autre.

Le problème ne réside pas dans le jeûne lui-même.

Il concerne l'orgueil et la confiance placée dans les œuvres personnelles.

Cette distinction demeure importante pour les disciples.

Une pratique religieuse authentique ne doit pas devenir un motif de supériorité ou de condamnation envers ceux qui ne suivent pas les mêmes usages.

La fidélité à Dieu ne se mesure pas uniquement à la visibilité des comportements religieux.

7.4. La prière et le jeûne : deux pratiques complémentaires

Luc 5.33 associe explicitement le jeûne et les prières des disciples de Jean et des pharisiens.

Cette précision montre que la discussion concerne plus largement les expressions de la piété.

Cependant, Jésus ne présente pas la prière et le jeûne comme deux obligations nécessairement inséparables.

La prière occupe une place constante dans son propre ministère.

Luc 5.16 rapporte qu'il se retirait dans les lieux déserts pour prier.

Luc 6.12 précise qu'il passa une nuit à prier avant de choisir les douze apôtres.

Dans Matthieu 6.5-13, il enseigne à ses disciples comment prier.

La prière apparaît donc comme une dimension fondamentale de la relation avec Dieu.

Le jeûne peut l'accompagner dans certaines circonstances, mais il ne la remplace pas.

Dans Actes des apôtres 13.2-3, les deux pratiques sont associées à une démarche de consécration et de discernement.

Leur association montre qu'elles peuvent se compléter.

Cependant, leur valeur ne dépend pas d'une multiplication mécanique des actes religieux.

Jésus enseigne dans Matthieu 6.7 que les disciples ne doivent pas croire qu'ils seront exaucés à force de paroles.

Le même principe peut éclairer la pratique du jeûne.

La fidélité spirituelle ne consiste pas à accumuler des manifestations extérieures, mais à rechercher sincèrement Dieu.

7.5. Distinguer les commandements de Dieu des traditions humaines

La parabole invite également à examiner la place accordée aux traditions religieuses.

Toute communauté développe des habitudes.

Certaines concernent l'organisation du culte, les moments de prière, l'enseignement ou les formes de rassemblement.

Ces usages peuvent être utiles.

Cependant, ils ne possèdent pas nécessairement la même autorité que les commandements bibliques.

Jésus établit cette distinction dans Marc 7.6-13.

Il reproche à certains de ses interlocuteurs de donner une importance excessive à des traditions humaines au point de négliger le commandement de Dieu.

Il ne condamne pas toute tradition simplement parce qu'elle est ancienne.

Il dénonce les pratiques qui prennent la place de la parole divine.

La question du jeûne présente une difficulté comparable.

Les interlocuteurs de Jésus connaissent certaines habitudes religieuses.

Ils cherchent à comprendre pourquoi ses disciples ne les reproduisent pas.

Jésus montre que la présence du Messie constitue un élément déterminant que leurs comparaisons ne

prennent pas suffisamment en compte.

Pour les disciples, la conséquence est claire.

Les pratiques héritées doivent être examinées à la lumière de l'enseignement du Christ.

Elles ne doivent jamais devenir des critères indépendants ou supérieurs à la parole de Dieu.

7.6. La fidélité ne consiste pas à conserver toutes les habitudes

Une habitude peut avoir été utile dans un contexte particulier sans constituer une obligation permanente.

Cette distinction apparaît dans plusieurs épisodes du Nouveau Testament.

Dans Actes 15, les apôtres et les anciens se réunissent à Jérusalem pour examiner la question de la circoncision des croyants issus des nations.

Certains soutenaient qu'il fallait leur imposer cette pratique conformément à la coutume de Moïse.

Après discussion, l'assemblée ne retient pas cette obligation comme condition du salut.

Pierre rappelle notamment que Dieu a purifié les cœurs des croyants issus des nations par la foi (Actes des apôtres 15.8-11).

Cet épisode ne constitue pas une application explicitement donnée de la parabole des outres.

Il montre néanmoins comment l'Église primitive a dû discerner les conséquences de l'œuvre du Christ pour certaines pratiques héritées.

La fidélité aux promesses divines ne signifiait pas que toutes les prescriptions liées à l'ancienne alliance devaient être imposées aux croyants issus des nations.

L'accomplissement messianique exigeait une compréhension appropriée de leur situation.

La parabole des outres permet d'illustrer ce principe général.

Il ne suffit pas de conserver une pratique parce qu'elle appartient au passé.

Il faut examiner son fondement, sa signification et sa place dans la nouvelle alliance.

7.7. La nouveauté ne justifie pas toutes les innovations

L'enseignement de Jésus peut également être mal compris dans le sens inverse.

Certains pourraient considérer que les outres neuves justifient nécessairement toute modification des pratiques ou des doctrines chrétiennes.

Une telle conclusion serait incorrecte.

La parabole ne présente pas la nouveauté comme une valeur absolue.

Elle concerne la situation particulière créée par la venue du Messie.

Les disciples ne sont donc pas invités à rechercher continuellement des enseignements nouveaux.

Ils doivent demeurer fidèles à la révélation reçue.

Dans Galates 1.8-9, Paul avertit sévèrement contre l'annonce d'un évangile différent de celui qu'il a prêché.

Dans 2 Timothée 1.13-14, il exhorte Timothée à retenir le modèle des saines paroles et à garder le bon dépôt.

Jude 3 appelle les croyants à combattre pour la foi transmise aux saints une fois pour toutes.

Ces passages rappellent que la fidélité doctrinale demeure essentielle.

Une innovation ne devient pas légitime simplement parce qu'elle semble adaptée à son époque.

Elle doit être examinée à la lumière de l'enseignement biblique.

La parabole du vin nouveau ne peut donc être utilisée pour justifier l'abandon des vérités fondamentales de la foi chrétienne.

Elle appelle à reconnaître la nouveauté introduite par Jésus, non à remplacer continuellement son enseignement.

7.8. La transformation intérieure plutôt que l'apparence religieuse

Les deux comparaisons de Jésus mettent en évidence les limites d'une modification purement extérieure.

Une pièce neuve ne suffit pas nécessairement à réparer un vêtement ancien.

Un récipient inadapté ne peut conserver correctement du vin nouveau.

Ces images peuvent éclairer, par application, la nécessité d'une transformation intérieure.

Jésus enseigne à plusieurs reprises que la véritable fidélité ne se limite pas aux apparences.

Dans Matthieu 23.25-28, il reproche à certains scribes et pharisiens de soigner l'apparence extérieure tout en négligeant la pureté intérieure.

Dans Marc 7.20-23, il explique que les mauvaises actions procèdent du cœur humain.

La transformation nécessaire ne concerne donc pas seulement les comportements visibles.

Elle touche les motivations et les dispositions profondes.

Cette perspective rejoint la promesse d'Ezéchiel 36.26-27 concernant le cœur nouveau.

Elle correspond également à l'enseignement de Paul sur le renouvellement de l'intelligence (Romains 12.2).

Cependant, il faut maintenir une distinction.

La parabole des outres n'identifie pas directement les récipients à l'être humain.

L'application à la transformation intérieure est éclairée par l'ensemble des Écritures, mais ne constitue pas une explication symbolique explicitement fournie par Jésus.

7.9. L'obéissance comme manifestation de la foi

La nouveauté chrétienne ne se limite pas à une compréhension intellectuelle de l'enseignement de Jésus.

Elle appelle une réponse concrète.

Dans Luc 6.46, Jésus demande :

« Pourquoi m'appelez-vous Seigneur, Seigneur ! et ne faites-vous pas ce que je dis ? »

Il poursuit avec la parabole des deux maisons, dans laquelle l'homme prudent écoute ses paroles et les met en pratique.

Cette parabole établit un lien direct entre la reconnaissance de l'autorité de Jésus et l'obéissance.

La double comparaison du vêtement et des outres aborde une question différente, mais complémentaire.

Elle montre que les disciples doivent comprendre la nouveauté introduite par la présence du Messie.

Cette compréhension doit ensuite se traduire dans leur manière de vivre.

Dans Jean 13.34-35, Jésus donne à ses disciples le commandement de s'aimer les uns les autres comme il les a aimés.

Dans Jean 14.21, il associe l'amour envers lui à l'observation de ses commandements.

Ces passages montrent que la vie nouvelle ne consiste pas à remplacer l'obéissance par une liberté sans règle.

Elle conduit à une fidélité fondée sur la relation avec le Christ.

La nouveauté chrétienne possède donc des conséquences pratiques et morales.

Elle ne peut être réduite à un changement de vocabulaire ou de pratiques extérieures.

7.10. La liberté chrétienne et ses limites

La question des pratiques religieuses conduit également à examiner la liberté chrétienne.

Le Nouveau Testament montre que certaines pratiques peuvent varier selon les situations et les consciences.

Dans Romains 14.5-6, Paul évoque les différences concernant l'importance accordée à certains jours.

Il invite chacun à agir avec conviction devant le Seigneur.

Dans Romains 14.17, il rappelle :

« Car le royaume de Dieu, ce n'est pas le manger et le boire, mais la justice, la paix et la joie, par le Saint-Esprit. »

Cette déclaration rejoint indirectement la controverse sur le jeûne.

La relation avec Dieu ne doit pas être réduite à des règles alimentaires ou à des pratiques extérieures.

Cependant, la liberté chrétienne ne signifie pas que toutes les conduites seraient acceptables.

Dans Galates 5.13, Paul avertit les croyants de ne pas faire de leur liberté un prétexte pour vivre selon la chair.

Il les appelle au contraire à se servir les uns les autres par amour.

La liberté chrétienne demeure donc inséparable de la fidélité à Dieu.

Elle permet de distinguer les obligations véritablement bibliques des usages humains, sans supprimer l'exigence de l'obéissance.

7.11. Le discernement dans les communautés chrétiennes

Les premières communautés chrétiennes ont dû apprendre à vivre les conséquences de la venue du Messie.

Elles rassemblaient progressivement des croyants issus de milieux différents.

Certains étaient juifs et connaissaient les prescriptions de la loi de Moïse.

D'autres provenaient des nations et n'avaient pas vécu dans ce cadre religieux.

Cette diversité soulevait des questions pratiques.

Fallait-il imposer les mêmes habitudes à tous ?

Comment préserver l'unité sans nier les différences de parcours ?

Le livre des Actes et les épîtres montrent que ces questions ont occupé une place importante dans la vie de l'Église primitive.

Dans Actes 15, les apôtres examinent la situation des croyants issus des nations.

Dans Romains 14, Paul appelle à ne pas mépriser ni juger injustement ceux qui possèdent des convictions différentes sur certaines pratiques.

Dans 1 Corinthiens 8, il souligne que la connaissance doit être accompagnée de l'amour et de l'attention portée à la conscience d'autrui.

Ces enseignements montrent que le discernement chrétien ne consiste pas seulement à déterminer ce qui est permis.

Il doit également rechercher la fidélité au Christ, l'édification des croyants et la préservation de l'unité.

La parabole des outres peut illustrer la nécessité de comprendre les situations nouvelles sans imposer mécaniquement des habitudes inadaptées.

7.12. La place de l'amour dans la vie nouvelle

La nouveauté introduite par Jésus se manifeste également dans le commandement de l'amour.

Dans Jean 13.34, il déclare :

« Je vous donne un commandement nouveau : Aimez-vous les uns les autres ; comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres. »

L'amour du prochain était déjà prescrit dans Lévitique 19.18.

La nouveauté du commandement de Jésus ne réside donc pas dans l'apparition d'une exigence totalement inconnue.

Elle se manifeste notamment dans la référence à son propre amour comme modèle.

Jésus donne à ses disciples une mesure nouvelle de l'amour fraternel.

Cette observation illustre la relation entre continuité et accomplissement.

Le commandement ancien demeure vrai.

Mais il reçoit une profondeur particulière à la lumière de la personne et de l'œuvre du Christ.

Dans 1 Jean 2.7-8, l'apôtre évoque lui aussi un commandement à la fois ancien et nouveau.

Cette formulation montre que la nouveauté chrétienne ne doit pas être comprise comme une opposition systématique à tout ce qui précède.

Elle peut correspondre à l'accomplissement et à la pleine manifestation d'une vérité déjà révélée.

La parabole du vêtement et des outres s'inscrit dans cette même logique générale.

7.13. Les dangers d'une religion réduite aux formes extérieures

Les pratiques religieuses peuvent conserver leur apparence tout en perdant leur signification profonde.

Cette difficulté apparaît à plusieurs reprises dans les Écritures.

Esaïe 29.13 dénonce un peuple qui honore Dieu des lèvres alors que son cœur demeure éloigné de lui.

Jésus reprend ce passage dans Matthieu 15.7-9 pour dénoncer une piété qui accorde une place excessive aux préceptes humains.

Le problème n'est pas l'existence de formes religieuses.

Il réside dans leur séparation d'une véritable fidélité à Dieu.

Une personne peut prier, jeûner ou participer à des rassemblements religieux sans que ces actes expriment nécessairement une relation authentique avec le Seigneur.

Inversement, l'absence d'une pratique particulière ne suffit pas à établir un manque de fidélité.

La question doit être examinée à la lumière des commandements bibliques et des circonstances.

C'est précisément ce que Jésus enseigne dans la controverse sur le jeûne.

Ses disciples ne doivent pas être jugés uniquement selon une comparaison extérieure avec d'autres groupes.

Leur comportement doit être compris à partir de la présence de l'époux.

Cette perspective demeure importante pour éviter une religion fondée principalement sur l'apparence.

7.14. Accueillir la vérité sans mépriser l'héritage biblique

La parabole invite à reconnaître la nouveauté messianique, mais elle ne justifie pas le mépris de l'héritage biblique.

Jésus ne rejette pas les Écritures d'Israël.

Il les cite, les explique et en annonce l'accomplissement.

Dans Jean 5.39, il affirme qu'elles rendent témoignage de lui.

Dans Luc 24.44, il rappelle que ce qui était écrit à son sujet devait s'accomplir.

Les disciples doivent donc accueillir la nouveauté du Christ tout en reconnaissant la fidélité de Dieu à ses promesses.

Cette attitude possède une conséquence importante pour l'étude biblique.

L'Ancien Testament ne doit pas être considéré comme une partie dépassée et inutile de la révélation.

Il demeure indispensable pour comprendre l'identité de Jésus, la signification de sa mission et l'accomplissement des promesses messianiques.

Inversement, les textes de l'Ancien Testament doivent être lus en tenant compte de l'accomplissement révélé dans le Nouveau Testament.

La fidélité chrétienne exige donc une lecture cohérente de l'ensemble des Écritures.

La nouveauté ne supprime pas l'histoire qui la prépare.

Elle en révèle l'aboutissement.

7.15. Les limites des applications contemporaines

La parabole du drap neuf et des outres neuves peut être appliquée à de nombreuses situations de la vie chrétienne.

Cependant, toutes les applications ne possèdent pas la même légitimité.

Il serait incorrect d'utiliser cette parabole pour affirmer que toute organisation ancienne doit être abandonnée.

Il serait également incorrect de prétendre que toute méthode nouvelle serait nécessairement conforme à la volonté de Dieu.

Le texte ne traite pas directement de l'organisation moderne des Églises, des méthodes d'évangélisation ou des moyens techniques utilisés pour transmettre l'enseignement biblique.

Ces sujets peuvent faire l'objet de réflexions pratiques, mais ils ne constituent pas le sens premier de la parabole.

Une application responsable doit respecter trois exigences.

Elle doit conserver le contexte initial de la discussion sur le jeûne.

Elle doit respecter le principe enseigné par Jésus concernant la nouveauté de son ministère.

Elle doit demeurer conforme aux autres enseignements des Écritures.

Cette méthode permet d'éviter de transformer une parabole en justification de préférences personnelles.

La parole de Jésus doit éclairer les pratiques chrétiennes.

Elle ne doit pas être utilisée pour leur attribuer artificiellement une autorité divine.

7.16. Une invitation à examiner sa propre fidélité

La dernière conséquence de la parabole concerne l'examen personnel.

Les interlocuteurs de Jésus avaient leurs habitudes religieuses.

Ils connaissaient certaines pratiques et s'étonnaient que ses disciples agissent différemment.

La réponse de Jésus les invitait à considérer une réalité plus fondamentale : la présence du Messie.

Cette invitation demeure pertinente.

Il est possible de s'attacher à des habitudes religieuses sans examiner suffisamment leur relation avec l'enseignement biblique.

Il est également possible de rechercher des changements extérieurs sans accepter la transformation intérieure demandée par le Christ.

L'examen personnel ne doit donc pas porter uniquement sur la conservation ou l'abandon des pratiques.

Il doit concerner la fidélité à Jésus.

Dans 2 Corinthiens 13.5, Paul exhorte les croyants à s'examiner eux-mêmes pour savoir s'ils sont dans la foi.

Dans Jacques 1.22, les disciples sont appelés à mettre la parole en pratique et à ne pas se contenter de l'écouter.

Ces exhortations montrent que la foi chrétienne demande une réponse personnelle.

La parabole des outres invite ainsi à reconnaître la nouveauté du ministère de Jésus et à en tirer les conséquences dans la manière de croire, de comprendre et d'obéir.

7.17. Conclusion du chapitre

La parabole du drap neuf et des outres neuves possède des conséquences importantes pour la vie des disciples de Jésus.

Elle rappelle d'abord que la relation avec le Christ doit occuper la place centrale.

Les pratiques religieuses ne constituent pas une fin en elles-mêmes.

Elles doivent exprimer une fidélité authentique à Dieu.

Le jeûne conserve sa place dans la vie chrétienne, mais il ne peut devenir un critère de supériorité spirituelle ou une condition du salut.

La prière, l'obéissance et les autres manifestations de la piété doivent être comprises dans leur véritable signification.

La parabole invite également à distinguer les commandements divins des traditions humaines.

Les habitudes peuvent être utiles, mais elles ne doivent pas empêcher de reconnaître l'accomplissement des promesses de Dieu.

Cependant, cette nécessité de discernement ne justifie pas toutes les innovations.

La nouveauté apportée par Jésus ne doit pas être confondue avec une recherche permanente de changements doctrinaux ou religieux.

La fidélité chrétienne consiste à accueillir pleinement le Messie, à demeurer attaché à son enseignement et à vivre conformément à la nouvelle alliance.

Les applications contemporaines doivent toujours respecter le contexte de la parabole et l'ensemble des Écritures.

Ainsi, l'enseignement de Jésus ne conduit ni à un conservatisme religieux aveugle ni à une recherche irréfléchie de nouveautés.

Il appelle à une fidélité renouvelée, fondée sur la personne et l'œuvre du Christ.

8. Synthèse générale de la parabole : la nouveauté du Messie et l'accomplissement des promesses

Résumé du paragraphe : Les comparaisons du drap neuf, des outres neuves et du vin vieux constituent un enseignement cohérent sur la nouveauté introduite par la venue de Jésus-Christ. Prononcées dans le contexte d'une discussion sur le jeûne, elles montrent que les pratiques religieuses doivent être comprises à la lumière de la présence du Messie. Le vêtement illustre les conséquences d'une association inadaptée, les outres soulignent la nécessité d'accueillir convenablement une réalité nouvelle, tandis que la parole propre à Luc révèle la difficulté humaine à se détacher des habitudes. L'ensemble annonce une étape décisive de l'histoire du salut, sans remettre en cause la fidélité de Dieu à ses promesses antérieures.

8.1. Une seule controverse à l'origine des trois images

La double parabole du drap neuf et des outres neuves ne peut être correctement interprétée sans tenir compte de la discussion qui la précède.

Dans Matthieu 9.14-17, Marc 2.18-22 et Luc 5.33-39, les interlocuteurs de Jésus s'interrogent sur les différences entre les pratiques de ses disciples et celles des disciples de Jean-Baptiste et des pharisiens.

La question concerne principalement le jeûne.

Pour ses interlocuteurs, cette pratique représente une manifestation importante de la piété.

Ils ne comprennent donc pas pourquoi les disciples de Jésus ne suivent pas les mêmes usages.

Jésus répond en évoquant la présence de l'époux.

Les invités à une célébration nuptiale ne se trouvent pas dans une situation comparable à celle de personnes en deuil.

La présence de l'époux justifie la joie.

Son enlèvement futur entraînera une situation différente, dans laquelle le jeûne retrouvera sa place.

Cette réponse établit le principe fondamental de l'ensemble de l'enseignement : les pratiques religieuses doivent correspondre à la réalité spirituelle du moment.

Les comparaisons qui suivent développent ce principe.

Elles montrent que la venue du Messie ne peut être considérée comme un événement secondaire, sans conséquence sur la manière dont ses disciples vivent leur relation avec Dieu.

8.2. Le drap neuf : les limites d'une réparation extérieure

La première comparaison concerne un vieux vêtement et une pièce de tissu neuf.

Matthieu et Marc expliquent qu'une pièce de drap neuf, cousue sur un vêtement ancien, peut provoquer une déchirure plus importante.

Luc présente une situation complémentaire : une personne déchire un vêtement neuf pour en prélever une pièce destinée à réparer un vêtement ancien.

Le résultat est doublement dommageable.

Le vêtement neuf est détérioré, tandis que la réparation de l'ancien demeure inadaptée.

Le point commun aux trois récits est clair.

Une réparation ne peut réussir si elle ne tient pas compte des caractéristiques des matériaux utilisés.

Dans le contexte de l'enseignement de Jésus, cette image souligne l'insuffisance d'une simple adaptation extérieure.

La nouveauté introduite par la venue du Messie ne peut être réduite à quelques pratiques ajoutées à un cadre religieux demeuré inchangé.

Les disciples de Jésus ne constituent pas simplement un groupe supplémentaire qui devrait reproduire les habitudes des autres mouvements religieux.

Ils vivent auprès de celui dont Jean-Baptiste annonçait la venue.

Cette situation exige une compréhension nouvelle.

Cependant, le vieux vêtement ne doit pas être identifié automatiquement à la loi de Moïse.

Jésus ne fournit pas cette interprétation.

La comparaison dénonce une association inadaptée, et non la valeur de l'ensemble de la révélation antérieure.

8.3. Les outres neuves : les conditions nécessaires pour accueillir la nouveauté

La seconde comparaison utilise une réalité matérielle différente.

Le vin nouveau, encore susceptible de fermenter, peut produire une pression intérieure.

Des outres anciennes, devenues rigides ou fragiles, risquent de ne pas supporter cette pression.

Elles peuvent alors se rompre, entraînant la perte du vin.

Jésus indique la solution : le vin nouveau doit être placé dans des outres neuves.

Cette image complète celle du vêtement.

La première souligne le danger d'une association inadaptée.

La seconde insiste sur les conditions nécessaires pour accueillir et conserver une réalité nouvelle.

Dans le contexte de la controverse, le vin nouveau évoque la nouveauté introduite par le ministère de Jésus.

Les outres neuves illustrent la nécessité d'un cadre approprié à cette situation.

Il faut toutefois éviter les identifications symboliques trop précises.

Le texte ne déclare pas explicitement que le vin représente le Saint-Esprit, que les outres neuves représentent l'Église ou que les vieilles outres désignent Israël.

Ces correspondances peuvent être proposées dans certaines interprétations, mais elles ne constituent pas des explications données par Jésus.

Le principe certain demeure que la nouveauté messianique exige d'être reconnue et accueillie conformément à sa véritable nature.

8.4. Le vin vieux : la difficulté d'accueillir ce qui est nouveau

Luc 5.39 ajoute une déclaration absente de Matthieu et de Marc.

Jésus explique que celui qui a bu du vin vieux ne désire pas immédiatement le nouveau, parce qu'il considère que le vieux est bon.

Cette observation introduit une dimension humaine importante.

Une personne peut être attachée à ce qu'elle connaît.

Ses habitudes influencent ses préférences et sa manière de juger une situation nouvelle.

Dans le contexte de la discussion sur le jeûne, cette parole permet de comprendre pourquoi certains interlocuteurs de Jésus éprouvent des difficultés à accepter les pratiques de ses disciples.

Ils connaissent un modèle religieux auquel ils sont habitués.

Ils peuvent donc considérer ce modèle comme naturellement préférable.

La nouveauté du ministère de Jésus remet en question certaines de leurs attentes.

Cependant, la parole finale de Luc ne signifie pas que tout ce qui est ancien serait mauvais.

Elle ne signifie pas davantage que toute nouveauté serait supérieure.

Elle décrit une préférence qui peut rendre l'accueil d'une réalité nouvelle plus difficile.

La parabole invite ainsi à distinguer la fidélité à la vérité divine de l'attachement aux habitudes humaines.

8.5. Tableau de synthèse des trois images

8.5. Tableau de synthèse des trois images

IMAGE	RÉFÉRENCES	OBSERVATION PRINCIPALE	ENSEIGNEMENT DANS LE CONTEXTE
Le drap neuf et le vieux vêtement	Matthieu 9.16 ; Marc 2.21 ; Luc 5.36	Une réparation inadaptée provoque des dommages	La nouveauté du ministère de Jésus ne peut être réduite à un simple ajout extérieur
Le vin nouveau et les outres neuves	Matthieu 9.17 ; Marc 2.22 ; Luc 5.37-38	Un contenu nouveau exige un récipient approprié	La présence du Messie introduit une situation qui doit être accueillie convenablement
La préférence pour le vin vieux	Luc 5.39	Les habitudes influencent les préférences	L'attachement aux pratiques connues peut rendre difficile l'accueil de la nouveauté messianique

Ces trois images doivent être comprises comme les éléments complémentaires d'un même enseignement.

Elles ne présentent pas trois doctrines indépendantes.

Elles expliquent pourquoi les disciples de Jésus ne peuvent être évalués uniquement selon les pratiques religieuses observées par d'autres groupes.

La venue du Messie constitue une réalité décisive.

Elle transforme la signification de certaines pratiques et demande une réponse appropriée.

8.6. Une nouveauté annoncée par les Écritures

La nouveauté introduite par Jésus ne surgit pas indépendamment de l'histoire biblique.

Elle appartient à l'accomplissement des promesses divines.

Jérémie 31.31-34 annonce une nouvelle alliance.

Ezéchiel 36.26-27 promet un cœur nouveau et l'action de l'Esprit de Dieu.

Esaïe 42.6 et 49.6 présentent le serviteur de l'Éternel dans une mission qui concerne Israël et les nations.

Ces annonces montrent que Dieu avait préparé une intervention décisive dans l'histoire de son peuple.

La venue de Jésus s'inscrit dans cette perspective.

Dans Matthieu 5.17, il affirme être venu accomplir la loi et les prophètes.

Dans Luc 24.44, il rappelle que les Écritures annonçaient les événements concernant sa personne.

La nouveauté messianique ne doit donc pas être comprise comme une contradiction avec les promesses antérieures.

Elle en constitue l'accomplissement.

Cette distinction permet de comprendre pourquoi la parabole ne peut servir à opposer systématiquement l'Ancien Testament au Nouveau Testament.

La continuité du dessein de Dieu demeure fondamentale.

Ce qui change, c'est l'étape de son accomplissement.

8.7. La présence de Jésus comme élément déterminant

Au centre de la parabole se trouve la personne de Jésus.

C'est sa présence qui explique pourquoi ses disciples ne jeûnent pas comme ceux de Jean-Baptiste.

C'est son ministère qui introduit la nouveauté illustrée par le tissu et le vin.

C'est également son enlèvement annoncé qui prépare une situation future différente.

La parabole ne présente donc pas simplement une réflexion générale sur le changement.

Elle concerne un événement particulier de l'histoire du salut.

Le Messie annoncé est désormais présent.

Cette réalité transforme la situation des disciples.

Dans Jean 1.29-34, Jean-Baptiste témoigne de l'identité de Jésus.

Dans Jean 3.29-30, il utilise lui-même l'image de l'époux et exprime sa joie devant l'accomplissement de sa mission.

Ces passages confirment que la venue de Jésus représente l'aboutissement de l'attente à laquelle le ministère de Jean préparait le peuple.

La différence entre les pratiques des disciples ne constitue donc pas une opposition entre deux enseignements divins contradictoires.

Elle correspond à deux situations distinctes dans la progression du dessein de Dieu.

8.8. La nouvelle alliance et la transformation intérieure

L'ensemble du Nouveau Testament permet d'approfondir la portée de cette nouveauté.

Lors du dernier repas, Jésus établit explicitement le lien entre son sacrifice et la nouvelle alliance (Luc 22.20).

L'épître aux Hébreux présente Jésus comme le médiateur de cette alliance (Hébreux 8.6 ; 9.15).

Paul décrit également la vie chrétienne comme une existence renouvelée.

Dans 2 Corinthiens 5.17, il affirme que celui qui est en Christ est une nouvelle créature.

Dans Romains 6.4, il parle de la nouveauté de vie.

Ces enseignements montrent que l'œuvre de Jésus ne consiste pas seulement à modifier certaines pratiques religieuses.

Elle transforme la relation entre Dieu et ceux qui croient en lui.

Cependant, il convient de respecter la distinction entre le sens immédiat de la parabole et les développements doctrinaux ultérieurs.

Jésus ne présente pas directement les outres neuves comme une définition de la régénération.

Il n'identifie pas non plus explicitement le vin nouveau à la nouvelle alliance.

Ces rapprochements sont éclairés par l'ensemble des Écritures, mais ils ne doivent pas être imposés au texte comme des correspondances certaines.

La parabole révèle un principe que la suite de la révélation permet d'approfondir.

8.9. Une parabole qui ne condamne pas les pratiques religieuses

L'une des conclusions les plus importantes concerne la place des pratiques religieuses.

Jésus ne condamne pas le jeûne.

Il annonce au contraire que ses disciples jeûneront lorsque l'époux leur sera enlevé.

Dans Matthieu 6.16-18, il donne également des instructions concernant la manière de jeûner.

Les premiers chrétiens continueront à pratiquer le jeûne, notamment dans des circonstances de prière et de consécration (Actes des apôtres 13.2-3 ; 14.23).

La parabole ne conduit donc pas à rejeter les manifestations extérieures de la piété.

Elle rappelle que leur signification dépend de leur relation avec Dieu et des circonstances dans lesquelles elles sont pratiquées.

Une pratique religieuse peut être légitime sans devoir être imposée indistinctement dans toutes les situations.

Inversement, l'absence d'une pratique particulière ne constitue pas nécessairement un manque de

fidélité.

Le discernement doit reposer sur les Écritures et sur l'enseignement du Christ.

Cette distinction protège contre deux erreurs : le formalisme religieux et le rejet injustifié de toute pratique spirituelle.

8.10. Une parabole qui ne justifie pas toutes les nouveautés

La double comparaison a parfois été utilisée comme un appel général à abandonner les structures anciennes au profit de méthodes nouvelles.

Cependant, cette application ne correspond pas nécessairement au sens du texte.

Jésus ne déclare pas que tout ce qui est ancien doit disparaître.

Il ne présente pas davantage toute nouveauté comme une amélioration.

Le vin nouveau doit être placé dans des outres neuves parce que leurs propriétés correspondent.

La question concerne l'adaptation du contenant au contenu.

Dans le contexte de l'enseignement, la nouveauté déterminante est celle de la venue du Messie.

Elle ne peut être assimilée à n'importe quelle innovation religieuse.

Le Nouveau Testament insiste d'ailleurs sur la nécessité de conserver fidèlement l'enseignement apostolique.

Actes des apôtres 2.42 présente les premiers croyants comme persévérant dans la doctrine des apôtres.

Paul exhorte Timothée à garder le bon dépôt (2 Timothée 1.13-14).

La fidélité chrétienne ne consiste donc pas à rechercher continuellement des nouveautés.

Elle consiste à demeurer attaché au Christ et à sa parole.

La parabole invite à accueillir la nouveauté que Dieu accomplit, non à considérer le changement comme une valeur indépendante.

8.11. Les principales erreurs d'interprétation à éviter

L'étude des trois récits évangéliques permet d'identifier plusieurs erreurs susceptibles de déformer l'enseignement de Jésus.

La première consiste à détacher les comparaisons de la discussion sur le jeûne.

Une telle démarche transforme la parabole en une réflexion générale sur le changement, sans tenir compte de sa signification messianique.

La deuxième consiste à attribuer une signification symbolique précise à chaque élément matériel.

Le texte ne permet pas d'identifier avec certitude le vieux vêtement à la loi de Moïse, les vieilles outres à Israël ou le vin nouveau au Saint-Esprit.

La troisième consiste à présenter l'ancienne révélation comme mauvaise ou inutile.

Cette lecture contredit les affirmations de Jésus concernant l'accomplissement de la loi et des prophètes.

La quatrième consiste à considérer que la parabole supprime le jeûne.

Jésus annonce explicitement que ses disciples jeûneront après l'enlèvement de l'époux.

La cinquième consiste à utiliser la parabole pour justifier toutes les innovations religieuses.

Or la nouveauté dont il est question concerne la venue du Messie.

Enfin, il serait incorrect de négliger Luc 5.39.

La parole sur le vin vieux apporte une nuance essentielle : l'attachement à ce qui est connu peut rendre difficile l'accueil d'une réalité nouvelle, sans que l'ancien soit nécessairement mauvais.

8.12. Le message central de la parabole

Les trois récits permettent de dégager un enseignement fondamental.

La venue de Jésus-Christ inaugure une étape nouvelle dans l'accomplissement des promesses de Dieu. Cette nouveauté doit être reconnue et accueillie selon sa véritable nature, sans être réduite à une simple adaptation des habitudes religieuses antérieures.

Cette affirmation repose directement sur le contexte.

La présence de l'époux explique la situation particulière des disciples.

Le vêtement montre les conséquences d'une association inadaptée.

Les outres soulignent la nécessité de conditions appropriées.

La parole finale de Luc révèle la difficulté que peuvent représenter les habitudes.

L'ensemble conduit à reconnaître la place centrale de Jésus dans l'histoire du salut.

La fidélité à Dieu ne consiste pas seulement à reproduire des pratiques héritées.

Elle exige de reconnaître l'accomplissement des promesses divines et de répondre à celui que Dieu a envoyé.

Cette reconnaissance ne supprime pas la valeur des Écritures antérieures.

Elle permet au contraire d'en comprendre l'aboutissement.

8.13. Conclusion du chapitre

La double parabole du drap neuf et des outres neuves constitue un enseignement cohérent sur la nouveauté introduite par la venue de Jésus.

Les trois Évangiles synoptiques la situent dans le contexte d'une discussion sur le jeûne.

Jésus explique que la présence de l'époux transforme la situation de ses disciples.

Il utilise ensuite deux comparaisons pour montrer qu'une réalité nouvelle ne peut être accueillie convenablement sans tenir compte de ses caractéristiques.

Matthieu et Marc soulignent les conséquences d'une association inadaptée.

Luc complète cet enseignement en évoquant la préférence pour le vin vieux, qui illustre la difficulté humaine à accueillir ce qui remet en question les habitudes.

La signification de l'ensemble ne réside pas dans une opposition absolue entre l'ancien et le nouveau.

Elle repose sur la reconnaissance de l'accomplissement messianique.

Jésus ne vient pas abolir les promesses de Dieu.

Il vient les accomplir.

La parabole invite donc à comprendre les pratiques religieuses à la lumière de sa personne et de son œuvre.

Elle rappelle également que la fidélité chrétienne exige à la fois l'attachement aux Écritures et la reconnaissance de la nouveauté inaugurée par le Christ.

9. Conclusion générale : une nouveauté qui accomplit les promesses de Dieu

Résumé du paragraphe : La parabole du drap neuf et des outres neuves, rapportée par Matthieu, Marc et Luc, révèle la portée de la venue de Jésus-Christ dans l'histoire du salut. À travers deux comparaisons empruntées à la vie quotidienne, Jésus explique que sa présence inaugure une situation nouvelle qui ne peut être comprise uniquement à partir des habitudes religieuses antérieures. La parole supplémentaire de Luc souligne la difficulté humaine à accueillir cette nouveauté. L'ensemble de l'enseignement affirme la nécessité de reconnaître le Messie et l'accomplissement des promesses divines, sans opposer artificiellement l'Ancien et le Nouveau Testament.

9.1. Une parabole née d'une question sur le jeûne

L'étude de Matthieu 9.14-17, Marc 2.18-22 et Luc 5.33-39 montre que la double parabole prend naissance dans une controverse concernant les pratiques religieuses.

Les interlocuteurs de Jésus constatent une différence entre ses disciples et ceux de Jean-Baptiste ou des pharisiens.

Les uns jeûnent régulièrement, tandis que les autres ne suivent pas les mêmes usages.

Cette différence suscite une interrogation sur la conduite des disciples de Jésus.

Cependant, la réponse du Christ dépasse la question de la fréquence du jeûne.

Il explique que ses disciples vivent une situation particulière parce que l'époux est présent.

Cette présence constitue le point de départ de tout son enseignement.

La nouveauté ne réside pas d'abord dans une modification des règles religieuses.

Elle réside dans la venue de celui que les prophètes avaient annoncé.

La parabole doit donc être comprise à partir de l'identité de Jésus et de la signification de son ministère.

9.2. La présence du Messie transforme la situation des disciples

L'image de l'époux permet de comprendre pourquoi les disciples de Jésus ne se comportent pas exactement comme ceux de Jean-Baptiste.

Jean avait reçu une mission préparatoire.

Il annonçait la venue du Messie et appelait le peuple à la repentance.

Lorsque Jésus commence son ministère, cette attente entre dans une étape nouvelle.

L'époux est désormais présent.

Les disciples peuvent se réjouir de sa présence.

Cependant, Jésus annonce également que l'époux leur sera enlevé.

Cette déclaration introduit la perspective de sa Passion et montre que la situation des disciples connaîtra une nouvelle transformation.

Le jeûne n'est donc pas supprimé.

Il doit être compris selon sa signification et les circonstances dans lesquelles il est pratiqué.

Cette distinction constitue l'un des principaux résultats de l'étude.

Jésus ne rejette pas la piété authentique.

Il montre qu'elle doit correspondre à la réalité de la relation avec Dieu.

9.3. Le drap neuf : une réparation qui ne convient pas

La première comparaison repose sur les caractéristiques d'un vêtement ancien et d'une pièce de tissu neuf.

Matthieu et Marc soulignent le risque d'une déchirure aggravée.

Luc insiste sur les conséquences d'une réparation qui endommage également le vêtement neuf.

Ces présentations sont complémentaires.

Elles montrent qu'une intervention apparemment destinée à réparer peut produire davantage de dommages lorsqu'elle ne tient pas compte des propriétés des éléments utilisés.

Dans le contexte de la parabole, cette image révèle les limites d'une simple adaptation extérieure.

La nouveauté du ministère de Jésus ne peut être réduite à quelques pratiques supplémentaires ajoutées à un système religieux demeuré inchangé.

La venue du Messie exige une compréhension nouvelle de la situation.

Cependant, cette comparaison ne doit pas être utilisée pour identifier automatiquement le vieux vêtement à la loi de Moïse.

Jésus ne fournit pas une telle identification.

Le principe essentiel concerne l'incompatibilité d'une association inadaptée, non la condamnation de l'ancienne révélation.

9.4. Les outres neuves : accueillir convenablement la nouveauté

La seconde comparaison approfondit le même enseignement.

Le vin nouveau, encore susceptible de fermenter, peut produire une pression intérieure.

Des outres anciennes, devenues rigides ou fragiles, risquent de se rompre.

La conséquence serait la perte du vin et du récipient.

Jésus indique donc qu'il faut placer le vin nouveau dans des outres neuves.

Cette image souligne que la conservation d'une réalité nouvelle exige des conditions appropriées.

Dans le contexte de la discussion sur le jeûne, elle illustre la nécessité de reconnaître la nouveauté introduite par la venue du Messie.

Les pratiques religieuses ne peuvent être comprises indépendamment de cette présence.

La conclusion de Matthieu 9.17 possède une importance particulière.

Jésus précise que le vin et les outres sont ainsi conservés.

L'objectif n'est donc pas la destruction.

Il est la préservation de ce qui doit être accueilli dans des conditions adaptées.

Cette précision interdit de transformer la parabole en un appel général à rejeter tout ce qui appartient au passé.

9.5. Le vin vieux : comprendre la résistance aux changements

Luc 5.39 apporte une nuance supplémentaire.

Jésus constate que celui qui a bu du vin vieux ne désire pas immédiatement le nouveau, parce qu'il considère que le vieux est bon.

Cette déclaration révèle la force des habitudes.

Une personne peut apprécier ce qu'elle connaît et éprouver des difficultés à accueillir une réalité différente.

Dans le contexte religieux, cette préférence peut expliquer pourquoi certains interlocuteurs de Jésus peinent à comprendre les conséquences de sa venue.

Ils connaissent des pratiques auxquelles ils sont attachés.

Ils peuvent donc considérer ces habitudes comme les critères auxquels toute conduite religieuse devrait se conformer.

Cependant, Jésus ne déclare pas que l'ancien serait nécessairement mauvais.

Il ne prétend pas non plus que toute nouveauté serait supérieure.

Il montre que l'attachement aux habitudes peut influencer le jugement.

Cette observation complète les deux comparaisons précédentes.

Elle rappelle que l'accueil de la nouveauté messianique exige non seulement une compréhension appropriée, mais également la disposition à reconnaître ce que Dieu accomplit.

9.6. L'accomplissement des Écritures plutôt que leur abolition

L'étude de la parabole conduit à une conclusion théologique fondamentale.

La nouveauté introduite par Jésus ne constitue pas une négation des promesses antérieures.

Elle en représente l'accomplissement.

Dans Matthieu 5.17, Jésus affirme être venu non pour abolir la loi ou les prophètes, mais pour les

accomplir.

Cette déclaration doit guider l'interprétation des images du vêtement et des outres.

L'Ancien Testament annonçait déjà une intervention nouvelle de Dieu.

Jérémie 31.31-34 promettait une nouvelle alliance.

Ezéchiel 36.26-27 annonçait un cœur nouveau et l'action de l'Esprit.

Les prophètes avaient également annoncé la venue du Messie et la restauration du peuple de Dieu.

La nouveauté chrétienne appartient donc à la continuité du dessein divin.

Elle ne doit pas être présentée comme une opposition entre un Dieu de l'Ancien Testament et un Dieu du Nouveau Testament.

Le même Dieu accomplit les promesses qu'il avait annoncées.

La venue de Jésus révèle l'aboutissement de cette histoire.

9.7. La nouvelle alliance fondée sur l'œuvre du Christ

La parabole annonce une nouveauté dont la portée apparaît plus clairement à la lumière de la Passion et de la résurrection.

Lors du dernier repas, Jésus établit explicitement le lien entre son sacrifice et la nouvelle alliance (Luc 22.20).

Cette alliance avait été annoncée par Jérémie.

Elle comporte notamment le pardon des péchés et une relation renouvelée avec Dieu.

L'épître aux Hébreux présente Jésus comme le médiateur de cette nouvelle alliance (Hébreux 8.6 ; 9.15).

La nouveauté inaugurée par le Messie dépasse donc la question des pratiques religieuses.

Elle concerne le fondement même de la relation avec Dieu.

Cependant, il convient de respecter la progression des textes.

La parabole ne présente pas explicitement le vin nouveau comme une représentation du sang de Jésus ou de la nouvelle alliance.

Ces rapprochements appartiennent à une lecture théologique éclairée par l'ensemble du Nouveau Testament.

Ils ne doivent pas être confondus avec les affirmations directement formulées dans la parabole.

Cette distinction permet de préserver la précision de l'interprétation tout en reconnaissant l'unité des Écritures.

9.8. Une transformation qui dépasse les pratiques extérieures

La nouveauté introduite par Jésus ne se limite pas à une modification des comportements religieux.

Les Écritures annoncent une transformation intérieure.

Ezéchiel 36.26-27 présente la promesse d'un cœur nouveau.

Dans Jean 3.3-8, Jésus enseigne la nécessité de naître de nouveau, ou d'en haut.

Paul décrit la vie chrétienne comme une existence renouvelée en Christ.

Dans 2 Corinthiens 5.17, il affirme que celui qui est en Christ est une nouvelle créature.

Ces passages montrent que la relation avec Dieu ne peut être réduite à une conformité extérieure.

La foi authentique engage la personne dans sa totalité.

Cette transformation se manifeste par l'obéissance, l'amour et la fidélité à l'enseignement du Christ.

La parabole des outres peut illustrer cette nécessité, sans que les récipients doivent être identifiés directement au cœur humain.

L'application demeure légitime lorsqu'elle respecte le sens premier du texte.

La nouveauté du Messie appelle une réponse profonde, et non une simple modification des apparences.

9.9. La fidélité aux Écritures demeure indispensable

La parabole ne justifie pas l'abandon des enseignements bibliques au profit de nouveautés religieuses.

Jésus ne présente pas le changement comme une valeur indépendante.

La nouveauté dont il parle est liée à sa propre venue.

Les disciples doivent donc accueillir ce que Dieu accomplit tout en demeurant fidèles à sa parole.

Dans Actes des apôtres 2.42, les premiers croyants persévèrent dans l'enseignement des apôtres.

Dans 2 Timothée 1.13-14, Paul exhorte Timothée à conserver fidèlement le bon dépôt.

Jude 3 rappelle l'importance de la foi transmise aux saints une fois pour toutes.

Ces passages montrent que la vie chrétienne exige une fidélité doctrinale.

Les pratiques humaines peuvent être examinées et adaptées.

Les enseignements fondamentaux de l'Évangile ne doivent pas être modifiés selon les préférences du moment.

La parabole invite donc au discernement.

Elle ne condamne pas systématiquement les habitudes anciennes, mais elle refuse qu'elles empêchent de reconnaître l'accomplissement des promesses divines.

9.10. La portée permanente de l'enseignement

La parabole du drap neuf et des outres neuves appartient à un contexte historique précis.

Elle répond à une question concernant les pratiques des disciples de Jésus pendant son ministère terrestre.

Cependant, son enseignement possède une portée durable.

Elle rappelle que la fidélité religieuse ne peut être évaluée uniquement à partir des habitudes extérieures.

Elle montre que la relation avec Jésus-Christ constitue l'élément déterminant de la vie chrétienne.

Elle invite également à examiner les traditions humaines à la lumière des Écritures.

Les habitudes peuvent être utiles, mais elles ne doivent pas prendre la place des commandements divins.

Inversement, la recherche de nouveauté ne doit pas conduire à abandonner les vérités révélées.

La fidélité chrétienne exige à la fois l'attachement à la parole de Dieu et la reconnaissance de l'œuvre accomplie par le Messie.

Cette double exigence protège contre le formalisme religieux et contre les innovations doctrinales injustifiées.

Elle permet de comprendre que la véritable nouveauté chrétienne ne réside pas dans un changement permanent des méthodes, mais dans la vie reçue en Jésus-Christ.

9.11. Conclusion finale

La parabole du drap neuf et des outres neuves révèle une vérité essentielle : **la venue de Jésus-Christ inaugure une étape nouvelle dans l'accomplissement du dessein de Dieu.**

Cette nouveauté ne peut être comprise comme une simple modification des pratiques religieuses existantes.

Elle repose sur la présence du Messie, annoncé par les prophètes et reconnu par ses disciples.

L'image du vêtement montre qu'une réparation inadaptée peut aggraver une situation.

Celle des outres enseigne qu'une réalité nouvelle exige des conditions appropriées pour être conservée.

La parole supplémentaire de Luc rappelle que les habitudes peuvent rendre difficile l'accueil de cette nouveauté.

Ces trois images conduisent à une même conclusion.

La fidélité à Dieu exige de reconnaître ce qu'il accomplit en Jésus-Christ.

Cette reconnaissance ne suppose pas le rejet des Écritures antérieures.

Elle permet au contraire d'en comprendre l'accomplissement.

Jésus ne vient pas abolir la révélation divine.

Il vient accomplir les promesses annoncées depuis les temps anciens.

Sa mort et sa résurrection établissent le fondement de la nouvelle alliance, tandis que l'action du Saint-Esprit transforme la vie de ceux qui croient en lui.

La parabole rappelle ainsi que la véritable fidélité ne consiste ni à conserver aveuglément toutes les habitudes ni à rechercher continuellement des nouveautés.

Elle consiste à accueillir pleinement Jésus-Christ, à demeurer attaché à son enseignement et à vivre conformément à la volonté de Dieu.

Le vin nouveau doit être placé dans des outres neuves : la nouveauté du Messie demande une réponse adaptée à la réalité de sa venue.

LEXIQUE

La nature du cœur de l’homme — Cette question sur la nature du cœur de l’homme, touche à l’un des grands débats théologiques et anthropologiques de toute la tradition biblique : la nature du cœur humain. La parabole du semeur illustre cette tension entre réceptivité naturelle et transformation nécessaire.
INF155 · https://schilo.org/inf155-la-nature-du-coeur-de-lhomme/

Parabole ou métaphore — Le nombre de parabole dans les Evangiles varie considérablement en fonction des différents chercheurs. Certaines sont définies directement dans le texte où nous trouvons que le Messie Jésus annonce une parabole.
INF181 · https://schilo.org/inf181-parabole-ou-metaphore/

Les pharisiens — Les Pharisiens, apparus après la révolte des Maccabées (165 av. J.-C.), étaient un groupe religieux influent du judaïsme antique. Attachés à la Torah écrite et orale, ils croyaient en la résurrection et restaient proches du peuple. Souvent en conflit avec Jésus dans les Évangiles, ils ont néanmoins donné des figures comme Nicodème et Joseph d'Arimathée. Leurs enseignements ont fondé le judaïsme rabbinique après la destruction du Temple en 70 ap. J.-C.
INF002 · https://schilo.org/inf002-les-pharisiens/

La présence du Messie Jésus — Le Nouveau Testament affirme que le Messie Jésus est toujours présent auprès des croyants, les accompagnant et les soutenant. Cette proximité est illustrée par l’image de Jésus « au milieu des sept chandeliers » (Apocalypse 1.13), symbolisant sa présence permanente avec les communautés croyantes.
INF235 · https://schilo.org/inf235-la-presence-du-messie-jesus/

Les romains — En l’an -63 av. J.-C. le général romain Pompée, envahi le territoire d’Israël et prend Jérusalem.
INF004 · https://schilo.org/inf004-les-romains/

Le sabbat — Le sabbat est un jour de repos et de sanctification dans la tradition juive, observé du vendredi soir au samedi soir. Commandement Biblique : Le sabbat est l'un des Dix Commandements donnés par Dieu à Moïse sur le mont Sinaï.
INF089 · https://schilo.org/inf089-le-sabbat/

La synagogue — Une synagogue est un lieu de culte, d'enseignement et de rassemblement pour les Juifs. Lieu de prière : La synagogue est utilisée pour la prière communautaire et individuelle.
INF090 · https://schilo.org/inf090-la-synagogue/

YHWH — Le tétragramme YHWH est le nom propre de Dieu utilisé dans la Bible hébraïque. Nom de Dieu : YHWH est considéré comme le nom le plus sacré de Dieu dans le judaïsme.
INF038 · https://schilo.org/inf038-yhwh/

POUR ALLER PLUS LOIN

ANNEXE	ANX326 – Les pratiques du jeûne dans le judaïsme à l'époque de Jésus https://schilo.org/anx326-les-pratiques-du-jeune-dans-le-judaisme-a-lepoque-de-jesus/
ANNEXE	ANX327 – Le vêtement ancien et le drap neuf : contexte historique, vocabulaire grec et portée de l'image https://schilo.org/anx327-le-vetement-ancien-et-le-drap-neuf-contexte-historique-vocabulaire-grec-et-portee-de-limage/
ANNEXE	ANX328 – Le vin nouveau et les outres neuves : fabrication, fermentation et signification de la comparaison https://schilo.org/anx328-le-vin-nouveau-et-les-outres-neuves-fabrication-fermentation-et-signification-de-la-comparaison/
ANNEXE	ANX329 – Le vin vieux et le vin nouveau : comprendre la particularité de Luc 5.39 https://schilo.org/anx329-le-vin-vieux-et-le-vin-nouveau-comprendre-la-particularite-de-luc-5-39/
ANNEXE	ANX330 – Jésus, l'époux messianique : les noces dans l'Ancien et le Nouveau Testament https://schilo.org/anx330-jesus-lepoux-messianique-les-noces-dans-lancien-et-le-nouveau-testament/
ANNEXE	ANX331 – La nouvelle alliance annoncée par les prophètes et accomplie en Jésus-Christ https://schilo.org/anx331-la-nouvelle-alliance-annoncee-par-les-prophetes-et-accomplie-en-jesus-christ/
ANNEXE	ANX332 – Le jeûne chrétien après la résurrection de Jésus : enseignements, pratiques et signification spirituelle https://schilo.org/anx332-le-jeune-chretien-apres-la-resurrection-de-jesus-enseignements-pratiques-et-signification-spirituelle/
ANNEXE	ANX333 – Les trois récits synoptiques : comparaison, complémentarité et harmonisation de l'enseignement de Jésus https://schilo.org/anx333-les-trois-recits-synoptiques-comparaison-complementarite-et-harmonisation-de-lenseignement-de-jesus/
ANNEXE	ANX334 – Les traditions religieuses face à l'enseignement de Jésus : fidélité aux Écritures et résistance au changement https://schilo.org/anx334-les-traditions-religieuses-face-a-lenseignement-de-jesus-fidelite-aux-ecritures-et-resistance-au-changement/
ANNEXE	ANX335 – La nouveauté apportée par Jésus : accomplissement des promesses et transformation de la vie religieuse https://schilo.org/anx335-la-nouveaute-apportee-par-jesus-accomplissement-des-promesses-et-transformation-de-la-vie-religieuse/
ANNEXE	ANX336 – Les paraboles du drap neuf et des outres neuves : principes d'interprétation et applications à la vie chrétienne https://schilo.org/anx336-les-paraboles-du-drap-neuf-et-des-outres-neuves-principes-dinterpretation-et-applications-a-la-vie-chretienne/
PARCOURS	De la 2ème à la 3ème fête de Pâque https://schilo.org/parcours/de-la-2eme-a-la-3eme-fete-de-paque/
THÈME	Conflits avec les Pharisiens https://schilo.org/theme/conflits-avec-les-pharisiens/
THÈME	Vie et ministère de Jésus https://schilo.org/theme/vie-et-ministere-de-jesus/
SÉRIE	Péricopes synoptiques https://schilo.org/serie/pericopes-synoptiques/
ÉTUDE PRÉCÉDENTE	PAR017 - Les dix jeunes filles https://schilo.org/par017-les-dix-jeunes-filles/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/par002-le-drap-neuf-et-les-outres-neuves-academique/, exportée le 20/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.